

UNIVERSITÉ DE GENÈVE
SCHOLA GENEVENSIS MDLIX



PROGRAMME DES COURS

DH

SEMESTRE D'HIVER 1936-37

Ouverture : 15 Octobre 1936 — Clôture : 22 mars 1937

Les cours commencent le Lundi 26 Octobre 1936

2^{ME} EDITION



GENÈVE

IMPRIMERIE HENRI STUDER, RUE DE LA COULOUVRENIÈRE, 21

1936

PRIX : 1 FRANC.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Faculté des Sciences	3
Faculté des Lettres.	18
Faculté des Sciences Economiques et Sociales .	36
Institut des Hautes Etudes Commerciales . . .	43
Faculté de Droit.	45
Faculté de Médecine	51
Institut Dentaire	63
Faculté de Théologie	66
Institut universitaire de hautes études interna- tionales	71
<hr/>	
Prix universitaires	72
Fonds universitaires	86
Renseignements généraux	88
Caisse d'assurance.	91
Adresses de MM. les Professeurs et Privat- Docents	94

Les Bureaux du Secrétaire et du Caissier-Comptable se trouvent dans le bâtiment de l'Université, aux Bastions.

Le Secrétariat (Salle n° 33) est ouvert tous les jours — sauf le jeudi — de 9 à 11 heures du matin.

Le Bureau du Caissier-Comptable (Salle n° 23) est ouvert de 9 à 11 heures et de 2 à 4 heures; le samedi, de 9 à 11 heures seulement.

N.-B. — Les demandes d'immatriculation sont reçues tous les matins, sauf le jeudi, de 9 à 11 heures, au Secrétariat (Salle n° 33). Les finances d'immatriculation et d'inscription aux cours seront perçues séparément pour chaque Faculté, aux jours et heures indiqués dans les avis affichés à l'Université.

Pour tout ce qui concerne les examens fédéraux de médecine (médecins, dentistes et pharmaciens), s'adresser au Dr E. Thomas (Florissant, 4, lundi, mercredi et vendredi, de 14 à 15 h.), président du siège d'examens de Genève.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

SCHOLA GENEVENSIS MDLIX



PROGRAMME DES COURS

DU

SEMESTRE D'HIVER 1936-37

Ouverture : 15 Octobre 1936 — Clôture : 22 mars 1937

Les cours commencent le Lundi 26 Octobre 1936

2^{ME} EDITION



GENÈVE

IMPRIMERIE HENRI STUDER, RUE DE LA COULOUVRENIÈRE, 21

1936

1000. Ip. 1200. A. 5. X. 36

PRIX : 1 FRANC.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

SEMESTRE D'HIVER 1936-37

Les examens auront lieu du 15 au 23 octobre 1936.

Les cours commencent le lundi 26 octobre 1936; ils sont interrompus du 25 décembre au 4 janvier inclusivement.

Le Bureau du Sénat est composé, pour la période prenant fin le 15 juillet 1938, de :

MM. William-E. RAPPARD, Recteur ;

Victor MARTIN, Vice-Recteur ;

Georges SAUSER-HALL, Secrétaire du Sénat ;

et de

MM. Georges TIERCY, Doyen de la Faculté des Sciences ;

André OLTRAMARE, Doyen de la Faculté des Lettres ;

Antony BABEL, Doyen de la Faculté des Sciences économiques et sociales ;

Paul CARRY, Doyen de la Faculté de Droit ;

Eugène BUJARD, Doyen de la Faculté de Médecine ;

Auguste GAMPERT, Doyen de la Faculté de Théologie.

FACULTÉ DES SCIENCES

M. le professeur Georges TIERCY, Doyen.

M. Henri Fehr, prof. ord.	Salle
<i>Eléments de mathématiques supérieures.</i>	3 h.
Lundi, à 9 heures ; jeudi, de 10 à 12 heures.	20.
<i>Conférences d'algèbre et de géométrie.</i>	2 h.
Lundi, à 10 heures, et mercredi, à 16 heures.	20.
<i>Exercices pratiques.</i>	2 h.
Mercredi, de 17 à 19 heures.	20.
<i>Géométrie infinitésimale.</i>	2 h.
Mardi, de 17 à 19 heures.	20.
<i>Séminaire de mathématiques. — Méthodologie ; les tendances actuelles dans l'enseignement des mathématiques.</i>	1 h.
Mercredi, à 11 heures.	20.
M. Rolin Wavre, prof. ord.	
<i>Calcul différentiel et intégral.</i>	3 h.
Jeudi, à 9 h. ; vendredi et samedi, à 8 heures.	20.
<i>Exercices de calcul différentiel et intégral.</i>	2 h.
Vendredi, à 14 h. et à 15 heures.	20.
<i>Cours de mécanique rationnelle.</i>	3 h.
Jeudi, à 8 h. ; vendredi et samedi, à 9 heures.	20.
<i>Exercices de mécanique rationnelle.</i>	2 h.
Jeudi, à 17 h. et à 18 heures.	20.
M. Georges de Rham, prof. extr.	
<i>Conférences d'analyse supérieure. — Topologie.</i>	2 h.
Mardi, à 10 et à 11 heures.	20.
<i>Calcul des probabilités.</i>	1 h.
Mardi, à 16 heures.	20.

	Salle
M. Georges Tiercy, prof. ord.	
<i>Astronomie générale.</i>	3 h.
Lundi, à 18 h.; mardi, à 8 heures et mercredi, à 9 heures.	20.
<i>Météorologie dynamique.</i>	1 h.
Lundi, à 17 heures.	20.
<i>Mécanique céleste</i> (chapitres choisis).	1 h.
Mercredi, à 8 heures.	20.
 M. Jean Weigle, prof. ord.	
<i>Physique expérimentale.</i>	4 h.
Vendredi et samedi, à 9 et à 10 heures.	44.
<i>Chapitres choisis de physique moderne</i> (pour étudiants avancés seulement).	1 h.
[Jour et heure à fixer.]	44.
<i>Exercices pratiques</i> (complément du cours).	3 h.
Jeudi, de 8 à 11 heures; jeudi et vendredi, de 14 à 17 heures.	Lab. sous-sol.
<i>Laboratoire intermédiaire.</i> — Une journée.	
<i>Laboratoire intermédiaire.</i> — Cinq demi-journées.	
<i>Laboratoire de recherches.</i> — Tous les jours.	
[S'adresser au professeur.]	
<i>Problèmes numériques de physique</i> (avec la collaboration du chef de travaux de physique expérimentale).	1 h.
Mardi, à 8 heures.	44.
<i>Colloque de physique</i> (avec M. le prof. Stueckelberg et le chef de travaux de physique expérimentale).	
Tous les quinze jours (jours et heures à fixer.)	
<i>Conférence d'électricité appliquée.</i>	
La conférence sera donnée par M. Paul Rossier , privat-docent.	1 h.
Mardi, à 14 heures.	44.
<i>Laboratoire d'électricité appliquée.</i>	
Les exercices auront lieu dans le laboratoire de l'E.A.M. ¹ , sous la direction de M. Paul Rossier , privat-docent, et sous le contrôle du doyen de la section d'électro-technique.	
(Une demi-journée).	
Jeudi, à 8 heures.	É. A. M.

¹ Ecole des Arts et Métiers.

	Salle
M. Ernest-C.-G. Stueckelberg, prof. extr.	
<i>Théorie de l'électricité et du magnétisme.</i>	2 h.
Vendredi et samedi, à 10 heures.	20.
<i>Conférence de physique théorique.</i>	2 h.
Jeudi, de 9 à 11 heures.	44.
<i>Mécanique statistique.</i>	2 h.
Vendredi et samedi, à 11 heures.	20.
<i>Colloque de physique</i> (avec M. le professeur Weigle et le chef de travaux de physique expérimentale).	1 h.
Vendredi, de 17 à 19 heures (tous les quinze jours).	44.
 M. Kurt-H. Meyer, prof. ord.	
<i>Chimie inorganique.</i>	5 h.
Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi, à 11 h.	
Ecole de Chimie, Grand Amphithéâtre.	
<i>Colloquium sur les progrès récents en chimie.</i>	1 h.
(Jour et heure à fixer).	
<i>Travaux dans le Laboratoire de chimie inorganique, organique, pharmaceutique et analytique.</i>	
Directeur, M. le prof. Kurt-H. MEYER, avec M. P. WENGER, prof. ord., directeur-adjoint pour la section de chimie analytique, et M. E. CHERBULIEZ, prof. extr.	
a) <i>Grand Laboratoire</i> : Préparations, analyses, recherches. — Tous les jours.	Ec. de Chimie.
b) <i>Laboratoire intermédiaire</i> pour étudiants en médecine. Deux demi-journées.	Ec. de Chimie.
c) <i>Laboratoire intermédiaire</i> pour chimistes, pharmaciens et étudiants en sciences.	
Quatre demi-journées.	Ec. de Chimie.
[S'adr. au professeur].	
 M. Paul Wenger, prof. ord.	
1. <i>Chimie analytique</i> : Gravimétrie des cations.	1 h.
Mercredi, à 17 heures.	Ec. de Chimie, A. C. S. ¹
2. <i>Analyse technique</i> : les acides, les sels de la grande industrie.	1 h.
Jeudi, à 9 heures.	Ec. de Chimie, A. C. S.

¹ Amphithéâtre de Chimie spéciale.

3. *Essais par voie sèche*, cours pratique. 2 h.
 Jeudi, de 10 à 12 heures. Ec. de Chimie. s. 7.
Travaux de recherches en chimie analytique. — Tous
 les jours. (S'adresser au professeur).

M. **Emile Cherbuliez**, prof. extr.
Chimie pharmaceutique et toxicologique. 3 h.
 Lundi, mardi et mercredi, à 8 h. Ec. de Chimie. A.C.S.
Compléments de chimie organique: série aromatique. 2 h.
 Mardi, de 17 à 19 heures. Ec. de Chimie. A.C.S.
Travaux de recherches. — Tous les jours.
 Inscriptions au laboratoire de chimie inorgani-
 que, organique, pharmaceutique et analytique
 (voir plus haut).

M. **Emile Briner**, prof. ord.
Chimie théorique (Chimie physique). 2 h.
 Vendredi et samedi, à 11 heures. Ec. de Chimie. A.C.S.
Chimie technique. Grande industrie chimique minérale. 2 h.
 Lundi et mercredi, à 18 heures. Ec. de Chimie. A.C.S.
*Problèmes numériques de chimie physique et de chimie
 technique* (avec la collaboration de MM. les
 chefs de travaux de chimie technique et de
 chimie théorique). 1 h.
 Mardi, à 18 heures. Ec. de Chimie. A.C.S.

Pour les conférences et les exercices pratiques
d'électricité appliquée, voir le programme de
 physique expérimentale.

Laboratoire de chimie technique et d'électrochimie.

I. Préparations de chimie inorganique et orga-
 nique techniques et d'électrochimie.

II. Travaux de recherches.

Tous les jours [s'adresser au professeur]. Ecole de Chimie.
 Lab. chim. techn. théor. et d'électrochimie.

Laboratoire de chimie théorique.

I. Exercices pratiques de chimie physique.
 (Une demi-journée par semaine).

II. Laboratoire intermédiaire (programme du
 doctorat).

III. Travaux de recherches.
 Tous les jours [s'adresser au professeur]. Ecole de Chimie.
 Lab. chim. techn. théor. et d'électrochimie.

M. **Léon-W. Collet**, prof. ord.
Géologie générale et géographie physique. 2 h.
 Mardi, de 17 à 19 heures. A. I. H.¹
Géologie des Alpes. L'avant-pays et les nappes pen-
 niques. 2 h.
 Jeudi, de 17 à 19 heures. A. I. H.
Paléontologie des invertébrés. 1 h.
 Jeudi, à 9 heures. A. I. H.
Répertoire de paléontologie. 1 h.
 Deux fois par mois, le jeudi, de 10 à 12 h. Lab. de Géol.
Exercices pratiques de géologie. 3 h.
 Lundi et mardi, de 14 à 17 heures. Lab. de Géol.
Laboratoire partiel.
 Cinq demi-journées. Lab. de Géol.
Laboratoire complet. (Recherches).
 Tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 17 heures,
 sauf le samedi. Lab. de Géol.
Colloquium géologique.
 Deux fois par mois, le jeudi, à 20 h. 30. Lab. de Géol.

M. **Marcel Gysin**, prof. ord.
Minéralogie. (Cristallographie). 3 h.
 Lundi, mardi et mercredi, à 11 heures. A. I. H.
Gîtes métallifères I. 1 h.
 Lundi, à 17 heures. A. I. H.
Gîtes métallifères III. 1 h.
 (Jour et heure à fixer). A. I. H.
Pétrographie II (schistes cristallins). 1 h.
 Mercredi, à 17 heures. A. I. H.
Exercices pratiques de minéralogie (compléments du
 cours). 3 h.
 Jeudi, de 14 à 17 heures. Lab. Min.²

¹ Amphithéâtre de l'Institut d'Hygiène, quai de l'Ecole-de-Médecine.

² Laboratoire de minéralogie, quai de l'Ecole-de-Médecine.

Laboratoire intermédiaire (deux demi-journées et cinq demi-journées).
Laboratoire de recherches.

M. Emile Guyénot, prof. ord.

Zoologie générale. 5 h. 30.
Lundi, à 10 h. ; mardi et mercredi, à 9 et à 10 h.
Zoologie descriptive. 4 h. 7.
Lundi, à 9 heures.

INSTITUT DE ZOOLOGIE ET D'ANATOMIE COMPARÉE
(Rue de Candolle, Université)

Exercices pratiques (complément du cours). 3 h. 10.
Mercredi, à 14 h., ou samedi, à 14 heures.
Laboratoire de zoologie. 7.
Tous les jours, sauf le jeudi après midi.

STATION DE ZOOLOGIE EXPÉRIMENTALE
(Route de Malagnou, 154)

Exercices pratiques de génétique. 3 h.
Mardi après midi ou jeudi matin.
Exercices de technique biologique expérimentale.
Jours et heures à fixer.
Laboratoire de recherches.
Tous les jours.

M. Emile André, prof. hon.

Zoologie lacustre (avec exercices pratiques sur le lac). 4 h. 17.
Mardi, à 17 heures.
Travaux pratiques [S'adresser au professeur]. Lab. de Zool. lacustre.¹

M. Fernand Chodat, prof. ord.

Physiologie et morphologie des plantes ; biologie des Thallophytes. 5 h. 30.
Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi, à 8 h.

¹ Rue de l'École-de-Médecine (Institut de Médecine légale).

Ferments. 1 h.
Vendredi, à 18 heures. Inst. de Botanique générale.
Bactériologie et fermentation appliquée : Organismes, méthodes. 4 h.
Lundi, à 11 heures. Inst. de Botanique générale.
Exercices pratiques (complément du cours). 3 h.
Mercredi ou samedi, de 14 à 17 h. Inst. de Botanique générale.
Grand laboratoire de botanique et de microscopie.
Tous les jours, sauf le jeudi. Inst. de Botanique générale.
Grand laboratoire de microbiologie et de fermentations.
Tous les jours, sauf le jeudi après midi. Inst. de Botanique générale.
Laboratoire intermédiaire de microbiologie générale, bactériologie et fermentations (programme pour pharmaciens et programme pour ingénieurs-chimistes). 4 demi-journées par semaine.
Vendredi et samedi. Inst. de Botanique générale.
Travaux de recherches.
[S'adresser au professeur.]

M. B. P. Georges Hochreutiner, prof. extr.

Conférence de botanique systématique. 1 h.
Lundi, à 17 heures. Conservatoire de Botanique.¹
Exercices pratiques de botanique systématique.
(Au semestre d'été).
Travaux de recherches.
Tous les jours, sauf le lundi. Inst. de Botanique systématique.
[S'adresser au professeur]. Herbar Boissier².
Conserv. et Jardin botanique¹

M. Alfred Lendner, prof. ord.

Pharmacognosie. 4 h.
Lundi, de 16 à 18 heures, mercredi, de 17 à 19 heures. Lab. de Pharmacogn.³
Travaux pratiques de pharmacognosie et de microscopie des drogues. 3 h.
Samedi, de 9 à 12 heures. Lab. de Pharmacogn.

¹ Rue de Lausanne, 192.

² Rue de Candolle.

³ Boul. du Pont-d'Arve, 35

<i>Travaux pratiques de microscopie des substances alimentaires et leurs falsifications.</i>	3 h.	
Mardi, de 9 à 12 heures.		Lab. de Pharmacogn.
<i>Pharmacie galénique.</i>	1 h.	
Mardi, à 8 heures.		Lab. de Pharmacogn.
<i>Travaux pratiques de pharmacie galénique.</i>	3 h.	
Vendredi, de 9 à 12 heures.		Lab. de Pharmacogn.
<i>Visites de fabriques de produits pharmaceutiques.</i> (A organiser au cours du semestre.)		
<i>Consultation du Droguier</i> par MM. les étudiants en pharmacie.		
Tous les jours [s'adresser au professeur].		
M. Eugène Pittard , prof. ord.		
<i>Anthropologie générale.</i>		
Paléontologie humaine et anthropologie préhistorique. — Origine des populations européennes.	2 h.	
Lundi et mardi, à 18 heures.		30.
Morphologie comparative: Les races et les milieux. Le développement de l'homme en fonction de l'âge, du sexe, de la race et du milieu.	4 h.	
Mercredi, à 18 heures.		30.
<i>Conférence.</i>	1 h.	
Mercredi, à 11 heures.		Labor. d'Anthropologie. ¹
<i>Répertoire du cours.</i>	1 h.	
Jeudi, à 11 heures.		Labor. d'Anthropologie.
<i>Exercices pratiques.</i>	6 h.	
Mardi et mercredi, de 14 à 17 h.		Labor. d'Anthropologie.
<i>Travaux de recherches.</i>		
Tous les jours [s'adresser au professeur.] Labor. d'Anthropol.		
<i>Excursions</i> (à organiser au cours du semestre).		
M. Edouard Claparède , prof. ord.		
<i>Psychologie expérimentale.</i> — Cours général.	2 h.	
Mardi et mercredi, à 11 heures.		30.
<i>Conférence.</i> — Le langage et les aphasies; le problème des localisations cérébrales.		
Vendredi, à 15 heures.	1 h.	Lab. de Psychologie. ²

¹ Rue de l'Hôtel-de-Ville, 11.

² Rue des Maraîchers, 44.

<i>Exercices pratiques</i> (complément du cours) : Psychométrie, les sensations, etc.		
3 h.		
Vendredi, de 9 à 12 heures.		Lab. de Psychologie ¹ .
<i>Laboratoire intermédiaire.</i>		
Une demi-journée, mercredi après midi.		Lab. de Psych.
<i>Recherches spéciales.</i>		
Tous les jours.		Lab. de Psychologie.
M. Jean Piaget , prof. extr.		
<i>Histoire de la pensée scientifique.</i> — Le développement des principales notions physiques.		
1 h.		
Mercredi, de 9 à 10 heures.		47.
<i>Conférence.</i>		
1 h.		
Mercredi, de 10 à 11 heures.		47.
M. Charles Valencien , chargé de cours.		
<i>Analyse des denrées alimentaires.</i>		
2 h.		
Lundi, de 14 à 16 heures.		Labor. cant. Institut d'hyg.

CONFÉRENCES INTERNATIONALES DE SCIENCES MATHÉMATIQUES
PAR DES SAVANTS ÉTRANGERS

Colloque sur le calcul des probabilités

Le programme du colloque paraîtra ultérieurement.

COURS DE PRIVAT-DOCENTS

M. Charles Bæhni , Dr ès sc.		
<i>Botanique coloniale.</i> Les espèces et variétés de plantes qui fournissent les gommés et les caoutchoucs.		
1 h.		
Mercredi, à 18 heures.		Inst. Bot. Syst. Herbier Boissier.
M. Alfred Becherer , Dr phil.		
<i>Géographie et histoire de la flore suisse.</i>		
1 h.		
Lundi, à 18 heures.		17.

¹ Rue des Maraîchers, 44.

M. Charles Boissonnas, D ^r ès sc. <i>Thermodynamique.</i> Lundi, à 17 heures.	1 h. Ec. de Chimie, A.C.S.	
M. André Chaix, D ^r ès sc. <i>Géographie physique. Etude d'un des continents.</i> Mercredi, à 17 heures.	1 h. 17.	
M. Chevel Cimerman, D ^r ès sc. <i>Les bases théoriques de la chimie analytique.</i> Lundi, à 14 heures.	1 h. Ec. de Chimie. A.C.S. ¹	
M. Raymond Galopin, D ^r ès sc. <i>Méthodes d'étude et propriétés des minéraux opaques.</i> Mercredi, à 18 heures.	1 h. Amphit. Bat. d'Hygiène.	
M. Alfred Georg, D ^r ès sc. <i>Chimie des alcaloïdes.</i> Mardi, à 14 heures.	1 h. Ec. de Chimie. A.C.S. ²	
<i>Chimie des sucres. Monosaccharides.</i> Mercredi, à 14 heures.	1 h. Ec. de Chimie. A.C.S.	
M. Grégoire Gutzeit, D ^r ès sc. <i>Complexes internes et analyse qualitative à la touche.</i> Vendredi, à 18 heures.	1 h. Ec. de Chimie. S. 5.	
<i>Examen des minerais en vue de leur concentration.</i> Jeudi, à 18 heures.	1 h. Ec. de Chimie. S. 5.	
M. Hugo Heinis, D ^r phil. <i>Le diagnostic psychologique.</i> Lundi, à 16 heures.	1 h. 46.	
M. Fernand Lévy, D ^r ès sc. <i>Statique appliquée.</i> Vendredi, à 16 heures.	1 h. 20.	
M. Augustin Lombard, D ^r ès sc. <i>Géologie appliquée.</i> (Jour et heure à fixer.)	1 h. Amphit. Bat. d'Hygiène.	
M. Jean-Philippe Lugrin, D ^r ès sc., ing. chim. <i>Organisation rationnelle des entreprises.</i> Mardi, à 18 heures.	1 h. 17.	

¹ Ecole de Chimie, Amphithéâtre de Chimie spéciale.² Amphithéâtre de Chimie spéciale.

M. Robert Luthi, D ^r ès sc. <i>Radioélectricité élémentaire.</i> Lundi, à 18 heures.	1 h. 44.	
M. Marcel Minod, D ^r ès sc. <i>Morphologie et anatomie végétales.</i> Mardi, à 8 heures.	1 h. Inst. de Bot. générale.	
<i>Plantes fossiles.</i> Vendredi, à 15 heures.	1 h. Inst. de Bot. générale.	
<i>Pathologie végétale.</i> (Jour et heure à fixer.)	1 h. Inst. de Bot. générale.	
<i>Botanique industrielle.</i> (Jour et heure à fixer.)	1 h. Inst. de Bot. générale.	
M. Henri-Charles Paillard, D ^r ès sc. <i>Les applications de la catalyse dans le domaine de la chimie organique.</i> (Jour et heure à fixer.)	1 h. Ec. de Chimie P.A.	
<i>Répétitoire de chimie technique organique : produits inter-médiaires et colorants.</i> (Jour et heure à fixer.)	1. Ec. de Chimie s. 5.	
M. Jean-Jacques Pittard, D ^r ès sc., ing. chim. <i>Les alluvions. Constitution, prospection, exploitation.</i> (Jour et heure à fixer.)	1 h.	
M. Paul Rossier, D ^r ès sc. <i>Electricité appliquée.</i> Mardi, à 14 heures (v. p. 4).	1 h. 44.	
<i>Mesures électriques.</i> Lundi, à 14 h.	1 h. 44.	
<i>Laboratoire d'électricité appliquée.</i> Jeudi, à 8 heures (voir page 4)	4 h. E. A. M. ¹	
M. Hugo Saini, D ^r ès sc. <i>Chapitres choisis de physique.</i> Samedi, à 11 heures.	1 h. 44.	
M. Léon Schamès, D ^r phil. <i>Les bases de la physique contemporaine.</i> Mardi, de 10 à 11 heures.	1 h. 44.	
M. Bernard-Pierre Susz, D ^r ès sc., ing.-ch. <i>Spectrochimie et théories de la valence.</i> Mardi, à 18 heures.	1 h. Ec. de Chimie P.A.	

¹ Ecole des arts et métiers.

M ^{lle} Ida Welt, D ^r ès sc.	
<i>Chapitres choisis de biochimie.</i>	1 h.
Samedi, à 11 heures.	28.
<i>Histoire de la chimie.</i>	1 h.
Samedi, à 10 heures.	28.
M. Fernand Wyss-Chodat, D ^r ès sc. et D ^r méd.	
<i>Vitaminologie théorique et pratique.</i>	1 h.
Mardi, à 11 heures.	Inst. de Botanique gén., Université.

Conditions d'admission.

Sont admises à l'immatriculation comme *étudiants* dans la Faculté des Sciences :

1° Les personnes qui ont obtenu le certificat de maturité de l'une des sections du Collège de Genève ou de l'École secondaire et supérieure des jeunes filles de Genève.

2° Les personnes qui, par des certificats ou des diplômes, justifient d'études équivalentes¹. Le Bureau du Sénat, sur le préavis de la Faculté, statue sur l'équivalence.

Peuvent suivre les cours comme *auditeurs*, sans qu'aucun titre soit réclamé pour leur inscription, les personnes âgées de dix-huit ans. Les *auditeurs* ne sont pas autorisés à postuler de grade.

Les élèves qui travaillent dans les laboratoires de la Faculté des Sciences peuvent faire usage des bibliothèques spéciales de ces laboratoires.

Grades, diplômes et certificats

La Faculté des Sciences prépare aux examens des grades, diplômes et certificats ci-après :

- Licence ès sciences mathématiques.
- Licence ès sciences physiques.
- Licence ès sciences physiques et chimiques.
- Licence ès sciences géologiques et minéralogiques.
- Licence ès sciences naturelles.
- Licence ès sciences biologiques (Mention A).
- Licence ès sciences biologiques (Mention B).
- Doctorat ès sciences mathématiques.

¹ Les baccalauréats ès lettres des Universités et Académies étrangères, la maturité italienne et les maturités délivrées par les Gymnases d'Etat sont, d'une manière générale, reconnus comme équivalents à la maturité du Gymnase de Genève, sous réserve de l'examen des diplômes dans chaque cas particulier.

Les conditions d'admission sont les mêmes pour les deux sexes.

- Doctorat ès sciences physiques.
- Doctorat ès sciences chimiques.
- Doctorat ès sciences géologiques et minéralogiques.
- Doctorat ès sciences naturelles.
- Doctorat ès sciences biologiques.
- Doctorat ès sciences anthropologiques.
- Doctorat ès sciences psychologiques.
- Doctorat en pharmacie.
- Diplôme d'ingénieur-chimiste.
- Diplôme de pharmacien.
- Certificat d'aptitude à l'enseignement des sciences dans les établissements secondaires supérieurs.

En outre, elle donne l'enseignement scientifique théorique et pratique préparatoire aux études médicales.

(Voir le règlement de la Faculté des sciences et les plans d'études en vente à la caisse de l'Université.)

E. C. = Ecole de Chimie.
 P.A. = Petit Amphithéâtre. G.A. = Grand Amphithéâtre.
 A. C. S. = Amphithéâtre de Chimie spéciale
 I. B. S. = Institut de Botanique systématique
 I. B. G. = Institut de Botanique générale.
 I. H. = Institut d'Hygiène.

A. B. H. = Amph. Bat. de l'Hygiène.
 L. Anthr. = Laboratoire d'Anthropologie.
 L. G. = Laboratoire de Géologie.
 L. Ps. = Laboratoire de Psychologie.
 L. Ph. = Lab. de Pharmacognosie.
 I. S. E. = Institut des Sciences de l'éducation.

FACULTÉ DES SCIENCES

Heures	Lundi	Salle	Mardi	Salle	Mercredi	Salle	Judi	Salle	Vendredi	Salle	Samedi	Salle
8 à 9	Chodat	30	Tiercy	20	Tiercy	20	Wavre	20	Chodat	30	Chodat	30
	Cherbuliez	E.C.A.C.S.	Weigle	44	Chodat	30	Rossier	E.A.M.	Wavre	20	Wavre	20
			Chodat	30	Cherbuliez	E.C.A.C.S.						
			Lendner	L. Ph.								
			Cherbuliez	E.C.A.C.S.								
			Minod	I.B.G.								
9 à 10	Guyénot	7	Guyénot	30	Tiercy	20	Stueckelberg	44	Weigle	44	Weigle	44
	Fehr	20			Guyénot	30	Wavre	20	Wavre	20	Wavre	20
					Piaget	47	Wenger	E.C.P.A.				
							Collet	A.I.H.				
10 à 11	Guyénot	30	Guyénot	30	Guyénot	30	Stueckelberg	44	Weigle	44	Weigle	44
	Fehr	20	Schamès	44	Piaget	47	Fehr	20	Stueckelberg	20	Stueckelberg	20
			de Rham	20			Wenger	E.C. 7			Welt	28
11 à 12	Gysin	A.I.H.	Gysin	A.I.H.	Pittard	L.A.	Fehr	20	Briner	E.C.A.C.S.	Briner	E.C.A.C.S.
	Chodat	I.B.G.	Meyer	E.C.G.A.	Fehr	20	Wenger	E.C. 7	Meyer	E.C.G.A.	Meyer	E.C.G.A.
	Meyer	E.C.G.A.	Wyss-Chodat	I.B.G.	Gysin	A.I.H.	Pittard	L.A.	Stueckelberg	20	Welt	28
			Claparède	30	Meyer	E.C.G.A.					Saini	44
			de Rham	20	Claparède	30					Stueckelberg	20

FACULTÉ DES SCIENCES (Suite)

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
14 à 15	Rossier 44	Rossier 44	Georg A.C.S.		Wavre 20	
	Cimerman E.C.A.C.S.	Georg A.C.S.				
	Valencien I.H.					
15 à 16	Valencien I.H.				Minod I.B.G.	
					Wavre 20	
					Claparède L. Ps.	
16 à 17	Lendner L. Ph.	de Rham 20	Fehr 20		Lévy 20	
	Heints 46					
17 à 18	Tiercy 20	Fehr 20	Chaix 17	Collet A.I.H.	Colloque phys. 20-44	
	Gysin A.I.H.	Collet A.I.H.	Fehr 20	Wavre 20		
	Lendner L. Ph.	André 17	Gysin A.I.H.			
	Hochreutiner R. de Lausanne	Cherbuliez A.C.S.	Wenger A.C.S.			
	Boissonnas E.C.A.C.S.		Lendner L. Ph.			
18 à 19	Tiercy 20	Briner A.C.S.	Briner A.C.S.	Collet A.I.H.	Colloque phys. 20-44	
	Briner E.C.A.C.S.	Fehr 20	Fehr 20	Gutzeit E.C. 5	Chodat I.B.G.	
	Pittard 30	Collet A.I.H.	Lendner L. Ph.	Wavre 20	Gutzeit E.C. 5.	
	Becherer 17	Pittard 30	Pittard 30			
	Luthi 44	Cherbuliez A.C.S.	Bæhni I.B.G.			
		Lugrin 17	Galopin A.I.H.			
		Susz E.C.P.A.				

FACULTÉ DES LETTRES

M. le professeur André OLTRAMARE, Doyen.

	Salle
M. Victor Martin , prof. ord.	
<i>Interprétation d'auteurs grecs.</i>	
Hérodote I.	3 h.
Mercredi, à 8 h., vendredi, à 8 et à 9 heures.	47.
Isocrate : Sur la paix.	2 h.
Mardi, à 10 et à 11 heures.	47.
<i>Littérature grecque</i> : Procédés d'expression de Platon.	1 h.
Mercredi, à 15 heures.	46.
<i>Conférence d'histoire grecque</i> : Questions relatives aux textes ci-dessus d'Hérodote et Isocrate.	1 h.
Lundi, à 8 h. et à 9 h., tous les 15 jours.	B.P. ¹
<i>Papyrologie grecque</i> : Exercices de déchiffrement et d'interprétation. (S'adresser au professeur).	
M. André Oltramare , prof. ord.	
<i>Interprétation d'auteurs latins.</i>	
1° Lucrèce, II et V.	2 h.
Mardi, à 8 et à 9 heures.	45.
2° Perse.	2 h.
Mercredi et samedi à 9 heures.	45.
<i>Conférence d'histoire de la littérature latine</i> : La poésie épique.	2 h.
Mercredi, à 17 heures et à 18 heures.	B. P. ¹
<i>Cours d'histoire romaine</i> : Les premiers successeurs d'Auguste.	1 h.
Samedi, à 10 heures.	46.
M. Marcel Raymond , prof. ord.	
<i>Cours de littérature française.</i> — La Renaissance française (la pensée et les formes, de 1530 à 1560).	2 h.
Jeudi, à 16 heures, et vendredi, à 17 heures.	30.

¹ Bibliothèque publique et universitaire.

	Salle
<i>Conférence</i> : Problèmes et principes de l'histoire littéraire et de la critique.	2 h.
Jeudi, de 10 à 12 heures.	57.
<i>Conférence</i> : Analyses esthétiques de poèmes contemporains (de Paul Valéry à Paul Eluard).	1 h.
Vendredi, à 18 heures.	57.
M. Alexis François , prof. ord.	
<i>Histoire générale de la langue française.</i>	1 h.
Vendredi, à 15 heures.	45.
<i>Conférence.</i> — Explication grammaticale des auteurs de la licence, 2 ^{me} partie.	1 h.
Samedi, à 11 heures.	B.P. ¹
<i>Conférence.</i> — Explication littéraire des auteurs de la licence, 1 ^{re} partie.	1 h.
Mardi, à 18 heures.	47.
<i>Conférence.</i> — Explication littéraire des auteurs de la licence, 2 ^{me} partie.	1 h.
Jeudi, à 9 heures.	47.
<i>Explication du vieux français</i> : XIV ^{me} et XV ^{me} siècles (auteurs de la licence).	1 h.
Jeudi, à 17 heures.	B.P.
M. Georges Thudichum , prof. hon.	
<i>La phonétique du français d'aujourd'hui.</i> — L'e muet, l'accent tonique, l'hiatus et la liaison, le rythme dans la prose et les vers : théories et réalités. — Exercices pratiques servant à corriger les accents étrangers.	2 h.
Mercredi et vendredi, à 16 heures.	57.
<i>Diction.</i> — Interprétation de morceaux en prose et en vers. — Etude des fables de La Fontaine. — Application des principes de la phonétique à la prononciation.	1 h.
Mardi, à 9 heures.	47.
<i>Exercices de phonétique expérimentale.</i>	
Travaux en vue du certificat de phonétique.	3 h.
Jeudi, de 9 heures à midi.	Inst. des Sciences de l'Education. ²

¹ Bibliothèque publique et universitaire.

² Institut des Sciences de l'Education, 44, rue des Maraîchers.

	Salle
M. Gottfried Bohnenblust, prof. ord.	
<i>Littérature allemande.</i>	
a) L'époque romantique.	2 h.
Lundi et mardi, à 11 heures.	45.
b) La littérature du XX ^e siècle.	1 h.
Lundi, à 18 heures.	45.
<i>Conférences (Deutsches Seminar).</i>	
a) L'art narratif du XIX ^e siècle : Romantisme et réalisme.	2 h.
Vendredi, de 10 heures à midi.	B.P. ¹
b) La chanson des Nibelungen. Lecture cursive.	1 h.
Vendredi, à 9 heures.	B.P.
M. Louis-Frédéric Choisy, prof. ord.	
<i>Histoire de la littérature anglaise.</i>	
Histoire générale de la littérature anglaise au XIX ^e siècle.	1 h.
Vendredi, à 17 heures.	47.
<i>Interprétation d'auteurs anglais.</i>	
Byron : « Childe Harold » (IV).	1 h.
Lundi, à 17 heures.	47.
Pope : « Essay on Man ».	1 h.
Mercredi, à 11 heures.	47.
M. Charles Bally, prof. ord.	
<i>Linguistique générale.</i>	2 h.
Lundi, à 16 h., et mardi, à 17 heures.	45.
<i>Grammaire comparée du grec et du latin.</i>	2 h.
Vendredi, à 15 heures et samedi, à 11 heures.	47.
<i>Sanscrit.</i>	2 h.
Lundi, à 15 heures.	45.
Vendredi, à 16 heures.	47.
M. Albert Sechehaye, prof. extr.	
<i>Introduction à la science du langage.</i>	1 h.
Mercredi, à 17 heures.	45.
<i>Analyse logique et grammaticale. — Théorie et exercices pratiques.</i>	1 h.
Lundi, à 10 heures.	47.

¹ Bibliothèque publique et universitaire.

	Salle
<i>Grammaire historique du vieux français. — Exercices et lecture de textes.</i>	2 h.
Mardi et mercredi, à 10 heures.	45.
M. Charles Werner, prof. ord.	
<i>Histoire de la philosophie. — Les grands systèmes philosophiques depuis les origines de la pensée grecque jusqu'à la Renaissance.</i>	3 h.
Mardi, mercredi et vendredi, à 16 heures.	45.
<i>Métaphysique. — Le problème du mal.</i>	1 h.
Jeudi, à 11 heures.	45.
<i>Conférence. — Explication de textes philosophiques : Kant, « Prolegomena zu einer jeden künftigen Metaphysik ». (Leipzig, librairie Reclam).</i>	2 h.
Samedi, de 14 à 16 heures.	47.
M. Henri Reverdin, prof. ord.	
<i>Conférence. — Introduction à la philosophie. Les problèmes de la connaissance.</i>	1 h.
Lundi, de 14 à 16 heures, tous les quinze jours.	47.
<i>Cours. — La pensée morale.</i>	1 h.
Mardi, à 15 heures.	46.
M. Albert Malche, prof. ord.	
<i>Buts, principes et méthodes de l'éducation nouvelle.</i>	2 h.
Lundi et vendredi, à 17 heures.	45.
<i>Conférence. — Quelques éducateurs modernes étudiés dans le texte de leur œuvre.</i>	2 h.
Lundi, à 15 et à 16 heures.	I.S.E. ¹
<i>Exercices de dissertation. Les candidats aux licences auront la priorité pour les travaux.</i>	2 h.
Vendredi, à 14 et à 15 heures.	B.P. ²
M. Pierre Bovet, prof. ord.	
<i>Pédagogie expérimentale : Le contrôle de l'enseignement et les examens.</i>	1 h.
Mardi, à 16 heures.	30.
<i>Conférence : Questions d'enseignement secondaire.</i>	1 h.
Mardi, à 17 heures.	30.
<i>Conférence : Science de l'éducation : Education morale.</i>	2 h.
Mercredi, de 16 à 18 heures.	I.S.E. ¹

¹ Institut des Sciences de l'Éducation, 44, rue des Maraîchers.

² Bibliothèque publique et universitaire.

	Salle
M. Edmond Rossier , prof. ord.	
<i>Histoire de l'Europe à la fin du XV^{me} et du XVI^{me} siècle.</i>	2 h.
Vendredi et samedi, à 10 heures.	45.
<i>Histoire de l'Europe au temps de la Révolution française et du Consulat.</i>	2 h.
Vendredi et samedi, à 11 heures.	45.
<i>Conférence.</i> — Lecture d'auteurs et conférences sur des sujets d'actualité.	1 h.
Vendredi, à 15 heures.	58.
<i>Histoire diplomatique.</i> — Questions de politique contemporaine.	1 h.
Jeudi, à 15 heures.	45.
M. Guglielmo Ferrero , prof. ord.	
<i>L'origine de la grande industrie et la préparation de la Révolution de 1848 (1830-1848).</i>	1 h.
Jeudi, à 18 heures.	Aula.
M. Paul-Edmond Martin , prof. ord.	
<i>Histoire du moyen âge</i> : Les origines de l'Europe moderne.	1 h.
Lundi, à 10 heures.	45.
<i>Histoire nationale.</i> — La Suisse et Genève à partir du XVI ^{me} siècle.	2 h.
Mardi et mercredi, à 15 heures.	45.
<i>Conférence d'histoire du moyen âge</i> : auteurs de la licence.	1 h.
Lundi, à 16 heures.	B.P. ¹
<i>Conférence d'histoire moderne et d'histoire nationale</i> : auteurs de la licence.	1 h.
Lundi, à 15 heures.	B.P. ¹
<i>Paléographie du moyen âge</i> : exercices pratiques (pour débutants, étudiants ayant déjà suivi les cours et étudiants avancés, 1 h. pour chaque catégorie).	3 h.
Mercredi, à 8 h., à 9 h. et à 10 heures.	Arch. d'Etat. s. Harvey.
<i>Travaux pratiques et recherches aux Archives d'Etat.</i>	
Tous les jours.	Hôtel de Ville.

¹ Bibliothèque publique et universitaire.

	Salle
M. Charles Borgeaud , prof. hon.	
<i>Droit constitutionnel comparé</i> : Constitutions du Reich allemand, des Etats successeurs de l'Empire austro-hongrois, de l'Italie et de la Belgique.	2 h.
Lundi et mardi, à 11 heures.	49.
M. William E. Rappard , prof. ord.	
<i>Société des Nations.</i> — L'œuvre de la Société des Nations.	1 h.
Mercredi, à 17 heures.	30.
M. Antony Babel , prof. ord.	
<i>Histoire économique.</i> — L'antiquité et le moyen âge.	3 h.
Mardi, mercredi et vendredi, à 11 heures.	46.
<i>Conférence.</i>	
a) Travaux sur les périodes étudiées dans le cours.	
b) Sismondi.	1 h.
Mardi, à 10 heures.	57.
M. Waldemar Deonna , prof. ord.	
<i>Du « miracle grec » au « miracle chrétien »</i> : L'hellénisation du monde antique et les réactions indigènes. L'art chrétien orientalisant et le retour au classicisme.	2 h.
Lundi et vendredi, à 17 heures.	46.
M. Eugène Pittard , prof. ord.	
<i>Anthropologie générale.</i> — Les origines de l'homme et le développement des civilisations primitives. Origine des populations européennes.	2 h.
Lundi et mardi, à 18 heures.	30.
<i>Conférence.</i>	1 h.
Mercredi, à 11 heures.	Labor. d'Anthropologie ¹ .
<i>Répertoire pratique.</i>	1 h.
Jeudi, à 11 heures.	Labor. d'Anthropologie ¹ .
<i>Excursions.</i> (A organiser au cours du semestre).	
M. Antoine Velleman , prof. extr.	
<i>Langue et Littérature rhétoromanes.</i>	
1) Interprétation de Giavauner Mathis, <i>Amicizia</i> ed Amur, Turin 1926.	1 h.
Jeudi, à 8 heures.	45.
2) Interprétation d'un texte du XVI ^e siècle.	1 h.
Vendredi, à 8 heures.	45.

¹ Rue de l'Hôtel-de-Ville 11.

Cours pratique de langue anglaise.

1) Interprétation d'Oscar Wilde, « Lady Windermere's Fan ». Edition Tauchnitz.	1 h.	45.
Mercredi, à 18 heures.		
2) Exercices de traduction improvisée (interprétation) sur des sujets d'économie politique ou de politique internationale. Cours d'entraînement pour futurs interprètes parlementaires et diplomatiques.	1 h.	45.
Jeudi, à 18 heures.		
M. Serge Karcevski , chargé de cours.		
<i>L'évolution de la littérature et de la vie sociale russes au XIX^e siècle.</i>	1 h.	46.
Jeudi, à 17 heures.		
<i>Explication d'auteurs de la licence.</i>	2 h.	
Jours et heures à fixer.		
<i>Cours de langue russe.</i>	2 h.	
Jours et heures à fixer.		
M. Louis Gielly , chargé de cours.		
<i>La peinture italienne, des origines à la fin du XV^e siècle.</i>	1 h.	46.
Mardi, à 18 heures.		
<i>Travaux pratiques. Méthode. Analyse directe des œuvres.</i>	1 h.	
Vendredi, à 14 heures.		Musée d'art et d'histoire.
M. Samuel Baud-Bovy , chargé de cours.		
<i>Cours pratique de grec moderne : Vocabulaire et syntaxe.</i>	1 h.	47.
Vendredi, à 17 heures.		
<i>La littérature grecque d'après guerre : Interprétation d'auteurs.</i>	1 h.	47.
Vendredi, à 18 heures.		
M. Henri de Ziégler , chargé de cours.		
<i>Littérature italienne : Pétrarque et les origines de la Renaissance.</i>	1 h.	45.
Vendredi, à 18 heures.		
<i>Conférence. — Explication des auteurs de la licence : Pétrarque, Le Rime (éd. Sansoni, commentaire de Giosuè Carducci et Severino Ferrari).</i>	1 h.	47.
Samedi, à 10 heures.		

SÉMINAIRE DE FRANÇAIS MODERNE

M. le professeur Alexis FRANÇOIS, administrateur.

M. Georges Thudichum , prof. hon.		
<i>Cours complet de phonétique. — Les sons du français décrits et exercés. — L'accent tonique, la liaison, l'e muet, l'assimilation, etc. — Exercices de prononciation et de diction. — Correction des accents étrangers — Auditions phonographiques.</i>	2 h.	57.
Mercredi et vendredi, à 17 heures.		
M. Albert Sechehaye , prof. extr.		
<i>Eléments de grammaire historique.</i>	2 h.	47.
Mardi, à 15 h. et jeudi, à 14 heures.		
<i>Analyse des moyens d'expression (stylistique).</i>	1 h.	47.
Jeudi, à 15 heures.		
M. Alexis François , prof. ord.		
<i>Syntaxe et gallicismes.</i>	1 h.	57.
Lundi, à 15 heures.		
M. François Ruchon , D ^r ès lettres.		
<i>Lecture analytique.</i>	1 h.	57.
Lundi, à 18 h.		
M. Henri de Ziégler , lic. ès lettres.		
<i>Exercices écrits d'orthographe, de langue et de style.</i>	1 h.	57.
Mardi, à 18 heures.		
<i>Exercices de composition et d'élocution.</i>	1 h.	55.
Vendredi, à 16 heures.		
M. Alexandre Birmelé , lic. ès lettres.		
<i>Exercices de traduction d'allemand en français.</i>	1 h.	58.
Vendredi, à 9 heures.		
M. Edmond Langenbach , lic. ès lettres.		
<i>Exercices de traduction d'anglais en français.</i>	1 h.	57.
Mercredi, à 18 heures.		

Salle

M. Albert Roussy.		
<i>Exercices de traduction de russe en français.</i>	1 h.	
Mercredi, à 10 heures.		58.
<i>Exercices de traduction de polonais en français.</i>	1 h.	
Vendredi, à 10 heures.		58.
M. François Bouchardy, lic. ès lettres.		
<i>Mœurs et institutions de la France.</i> (Questions choisies).	1 h.	
Samedi, à 10 heures.		57.
M. Charles A. Burky, prof. ord.		
<i>Géographie humaine des pays de langue française.</i> —		
I. <i>La France</i> (suite) : Types et sites de routes.	1 h.	
Mercredi, à 15 heures.		57.
M. Louis Zbinden, lic. ès lettres.		
<i>Méthodologie du français.</i>		
1° Examen des méthodes actuellement en usage pour l'enseignement du français aux étrangers.	1 h.	
Vendredi, à 11 heures.		57.
2° Conférence d'application. — Leçons de vocabulaire, de grammaire, de lecture, d'élocution et de composition, faites par les membres du Séminaire sous la direction du professeur.	2 h.	
Lundi, de 16 à 18 heures.		E.J.F. ¹
M. Jean Piaget, prof. extr.		
<i>Psychologie de la pensée de l'enfant.</i>	1 h.	
Mardi, à 9 heures.		I.S.E. ²

ECOLE PRATIQUE DE LANGUE FRANÇAISE

(Demander les conditions d'inscription et le programme détaillé à l'huissier de l'Université).

¹ Ecole des jeunes filles du boul. James-Fazv.

² Institut des Sciences de l'Éducation, 44, rue des Maraîchers.

COURS DE PRIVAT-DOCENTS

Salle

M. Charles Baudouin, Dr ès lettres.		
<i>Psychanalyse éducative</i> : Le caractère.	1 h.	
Mercredi, à 14 heures.		45.
M. Isaac Benrubi, Dr phil.		
<i>La philosophie contemporaine en France.</i>	1 h.	
Mardi, à 17 heures.		49.
M. Tommaso Riccardo Castiglione, Dr ès lettres et phil.		
<i>Littérature</i> : Panorama della letteratura moderna : da Manzoni a Papini.	1 h.	
(Jour et heure à fixer).		
<i>Conférence</i> : Lecture et interprétation de <i>L'Orlando furioso</i> de L. Ariosto.	1 h.	
(Jour et heure à fixer).		
<i>Cours pratique supérieur</i> (Rédaction. — Traduction improvisée. — Lecture d'auteurs modernes).	1 h.	
(Jour et heure à fixer).		
<i>Cours pratique inférieur</i> (Grammaire. — Exercices. — Conversation).	1 h.	
(Jour et heure à fixer).		
M. Edouard Cros, Dr phil.		
<i>Le romantisme polonais</i> : Mickiewicz et son école.	1 h.	
Lundi, à 14 heures.		46.
<i>Histoire de la Pologne.</i>	1 h.	
Lundi, à 15 heures.		47.
<i>Cours de langue polonaise.</i>	1 h.	
Lundi, à 16 heures.		47.
<i>Séminaire polonais.</i>	1 h.	
Lundi, à 17 heures.		49.
M. Georges Cuendet, Dr ès lettres.		
<i>Grammaire comparée de l'iranien.</i> Lecture d'inscriptions en vieux perse et de fragments de l'Avesta.	1 h.	
Mercredi, à 14 heures.		47.
M^{lle} Jadwiga Dorosz, Dr phil.		
<i>Esthétique générale.</i>	1 h.	
Mardi à 18 heures.		45.
<i>Le développement du sentiment esthétique chez l'enfant.</i>	1 h.	
Mercredi, à 18 heures.		47.

	Salle	
<i>Histoire de l'esthétique.</i> Jeudi, à 18 heures.	1 h.	47.
M. Charles Fournet , Dr ès lettres. <i>Les grandes étapes du lyrisme romantique.</i> Mercredi, à 16 heures.	4 h.	48.
M. Otto Hassler , Dr phil. <i>Lecture d'auteurs prescrits pour la licence.</i> Mardi, à 16 heures.	1 h.	B.P. ¹
<i>Thème allemand.</i> Mardi, à 17 heures.	4 h.	B.P. ¹
<i>Cours pratique d'allemand.</i> Vendredi, à 16 heures.	4 h.	B.P. ¹
M. Emmanuel Isnard. <i>Histoire de la littérature sur textes (XVII^e siècle).</i> Jeudi, à 10 heures.	4 h.	45
<i>Histoire de la littérature sur textes (XVIII^e siècle).</i> Jeudi, à 11 heures.	1 h.	47.
M^{lle} Pauline Long , Dr ès lettres. <i>La musique à Genève dans la 1^{re} moitié du XIX^e siècle.</i> Mercredi, à 17 heures.	4 h.	47.
M^{me} Anna Kamensky , Dr ès lettres. <i>Etude comparée des religions. — Védisme et Bouddhisme.</i> La Bhagavad Gita et le Dhammapada. Les Upanishads. Mardi, à 17 heures.	1 h.	47.
<i>La philosophie du beau.</i> Mardi, à 16 heures.	4 h.	47.
M. Ernest Pronier , Dr ès lettres. <i>Histoire générale de la littérature française, de la Pléiade au Romantisme.</i> Mardi et mercredi, à 15 heures.	2 h.	30.
M. Adrien Robinet de Cléry , Dr ès lettres. <i>La pensée politique en Allemagne à l'époque du romantisme (1790-1850)</i> Mercredi, à 18 heures.	4 h.	49.
<i>Lecture et commentaires se rapportant au sujet du cours principal (Adam Müller, Friederich von Gentz, etc).</i> Vendredi, à 18 heures.	4 h.	49.

¹ Salle de conférences de la Bibliothèque publique et universitaire.

	Salle	
M. François-Frédéric Roget. <i>Langue et littérature anglaises. — Etude des auteurs portés au programme de la licence.</i> Lundi, à 16 heures.	1 h.	47.
Etude de pièces portées au répertoire de la <i>Geneva English Drama Society.</i> Mercredi, à 16 heures.	1 h.	47.
<i>The Theory of Legislation</i> , de Jeremy Bentham et Etienne Dumont; étude du texte anglais de R. Hildreth, édition Ogden, 1931. Vendredi, à 16 heures,	1 h.	47.
M. Léon Walther , Dr phil. <i>Psychologie du travail.</i> Samedi, à 14 heures.	1 h.	45.

Conditions d'admission.

Sont admises à l'immatriculation comme *étudiants* dans la Faculté des Lettres :

1^o Les personnes qui ont obtenu le certificat de maturité de l'une des sections du Collège de Genève, ou de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles de Genève. Toutefois, pour l'accès aux examens de la licence ès lettres, la maturité obtenue doit comporter le latin.

2^o Les personnes qui, par des certificats ou des diplômes, justifient d'études équivalentes¹. Le Bureau du Sénat, sur le préavis de la Faculté, statue sur l'équivalence.

Peuvent suivre les cours en qualité *d'auditeurs*, les personnes âgées de 18 ans. Les auditeurs ne sont pas autorisés à postuler de grade.

Grades, diplômes et certificats

La Faculté des Lettres prépare aux examens des grades de bachelier ès lettres et licencié ès lettres, de licencié ès sciences morales, de docteur ès lettres, en philosophie, ès sciences morales, du Certificat pédagogique complémentaire à la licence ès lettres, du Certificat pédagogique complémentaire à la licence ès sciences morales,

¹ Les baccalaurés ès lettres des Universités et Académies étrangères, la maturité italienne et les maturités délivrées par les Gymnases d'Etat sont, d'une manière générale, reconnus comme équivalents à la maturité du Gymnase de Genève, sous réserve de l'examen des diplômes dans chaque cas particulier.

Les conditions d'admission sont les mêmes pour les deux sexes.

du diplôme d'aptitude à l'enseignement du français moderne, du Certificat d'études françaises, du Certificat de pédagogie et du Certificat de phonétique du français d'aujourd'hui. (Voir les plans d'études, le règlement du Séminaire de français moderne et le règlement de la Faculté des Lettres, en vente à la caisse de l'Université).

SÉMINAIRE DE FRANÇAIS MODERNE

Le séminaire de français moderne, dirigé par un professeur de la Faculté des lettres, est destiné aux étrangers qui désirent perfectionner leur connaissance de la langue et de la culture françaises.

Il admet des membres *libres* et des membres *réguliers*. Les membres réguliers préparent les examens du *diplôme d'aptitude à l'enseignement du français moderne* (deux semestres) et du *certificat d'études françaises* (un semestre). Le plan d'études comporte, par semaine, seize heures d'enseignement pour le diplôme, treize, pour le certificat.

(Demander le programme détaillé à la caisse de l'Université, et les renseignements à M. le professeur Alexis François, administrateur du Séminaire, Florissant, 47.)

ÉCOLE PRATIQUE DE LANGUE FRANÇAISE

L'école pratique de langue française est destinée aux étudiants et aux auditeurs qui désirent suivre des leçons pour apprendre à comprendre, à parler et à écrire couramment le français. Toutes les leçons sont données en français.

(Demander le programme détaillé à l'huissier de l'Université.)

COURS DE VACANCES

La Faculté des lettres organise chaque année, pendant l'été, des cours de vacances de langue et de littérature françaises. Le programme détaillé de ces cours, qui comportent un *cours de langue et de littérature françaises*, et un *cours élémentaire de français moderne*, est envoyé sur demande par le secrétariat des cours de vacances.

INSTITUT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

(Institut J. J. Rousseau)

Direction : MM. les professeurs Pierre Bovet,
Edouard Claparède et Jean Piaget

L'Institut, dont l'enseignement embrasse l'ensemble des disciplines touchant à l'éducation, délivre un diplôme général et des diplômes spéciaux. Il prépare également les candidats au certificat de pédagogie et au doctorat en philosophie (mention pédagogie).

(Demander le « programme général » en vente à l'Institut, rue des Maraichers, 44.)

COURS SPÉCIAUX DE L'INSTITUT

(Pour les cours empruntés aux Facultés de l'Université, voir le programme complet de l'Université)

M. Claparède, prof. ord.

Recherches spéciales de psychologie.

Tous les jours.

M. Bovet, prof. ord.

Direction d'enquêtes pédagogiques.

(Jours et heures à fixer.)

M. Claparède, prof. ord. et M. Bovet, prof. ord.

Répertoire.

1 h.

Samedi, à 11 heures.

M. Jean Piaget, prof. extr.

Psychologie de la pensée de l'enfant.

1 h.

Mardi, à 9 heures.

Conférence (avec MM. MEILI et REY). Discussion des recherches en cours.

1 h.

Mardi, à 10 heures.

Travaux de psychologie de l'enfant.

Tous les matins, sauf le samedi.

M. Meili et M. Rey, chargés de cours à l'Institut.

Technique psychologique.

I. M. Meili : *Le diagnostic psychologique.*

1 h.

Lundi, de 10 à 11 h., et vendredi, de 16 à 17 h.

II. M. Rey : *Le développement mental.*

1 h.

Lundi et vendredi, de 14 à 15 heures.

M. Richard Meili, chargé de cours à l'Institut.

L'application des méthodes statistiques à la psychologie.

(Travaux pratiques).

2 h.

Jeudi, de 17 à 19 heures.

M. André Rey, chargé de cours à l'Institut.

Problèmes relatifs à la psychologie de l'apprentissage.

1 h.

(Jour et heure à fixer.)

- M. Pedro Rossello**, chargé de cours à l'Institut.
Bibliographie. — Elaboration d'un fichier pédagogique individuel. 1 h.
Mercredi, à 8 heures.
- Travaux de pédagogie comparée.* 1 h.
Jeudi, à 16 heures.
- M. Robert Dottrens**, D^r en soc., chargé de cours à l'Institut.
Organisation scolaire. 1 h.
Mardi, à 14 heures.
- Didactique générale,* 1 h.
Mardi, à 15 heures.
- M^{lle} Louise Lafendel**, chargée de cours à l'Institut.
Evolution des activités spontanées des enfants de 3 à 7 ans. 1 h.
Mardi, à 17 heures. Maison des Petits.
- M^{lle} Mina Audemars**, chargée de cours à l'Institut.
Questions d'éducation des petits. Maison des Petits.
Lundi, à 17 heures.
- M^{lle} Alice Descoedres**, chargée de cours à l'Institut.
Education des enfants arriérés et leur psychologie. 1 h.
Samedi, à 8 heures.
- M. Léon Weber-Bauler**, D^r méd., chargé de cours à l'Institut.
Eléments d'anatomie et de psychologie du système nerveux. 2 h.
Samedi, de 9 à 11 heures.
- M. Henri Brantmay**, D^r méd., chargé de cours à l'Institut.
Eléments de pédiatrie et de psychopathologie. — Hygiène mentale de l'enfance et de l'adolescence. 1 h.
Jeudi, à 11 heures.

- Consultation médico-pédagogique (R 2).* 2 h.
Jeudi, de 9 à 11 heures.
- Conférence.* 1 h.
Mardi, à 8 heures.
- M^{me} Loosli-Usteri**, chargée de cours à l'Institut.
Question de la protection de l'enfance. 1 h.
Mercredi, à 15 heures.
- Théorie et pratique du test de Rorschach.* 1 h.
Lundi, à 16 heures.
- M. Léon Walther**, D^r en phil., chargé de cours à l'Institut.
Orientation professionnelle. 4 h.
Lundi et samedi, de 9 à 11 heures.

Arch. = Archives d'Etat.
 B. P. = Salle de Conf. de la Biblioth. publ.
 E. J. F. = Ecole du Boulevard James-Fazy.
 L. A. = Laboratoire d'Anthropologie.

I.S.E. = Institut des Sciences de l'Education.
 M.A.H. = Musée d'Art et d'Histoire.
 S. F. = Séminaire de français moderne.
 I.E.S. = Institut d'Etudes slaves.

FACULTÉ DES LETTRES

Heures	Lundi	Salle	Mardi	Salle	Mercredi	Salle	Jeudi	Salle	Vendredi	Salle	Samedi	Salle
8 à 9	V. Martin	B.P.	A. Oltramare	45	V. Martin	47	Velleman	45	V. Martin	47		
					P. E. Martin	Arch.			Velleman	45		
9 à 10	V. Martin	B. P.	A. Oltramare	45	A. Oltramare	45	Thudichum	I.S.E.	V. Martin	47	A. Oltramare	45
			Thudichum	47	P. E. Martin	Arch.	François	47	Bohnenblust	B.P.		
			Piaget (S.F.)	I.S.E.					Birmelé (S.F.)	58		
10 à 11	Séchehaye	47	V. Martin	47	P. E. Martin	Arch.	Raymond	57	Bohnenblust	B.P.	A. Oltramare	46
	P. E. Martin	45	Babel	57	Roussy (S.F.)	58	Thudichum	I.S.E.	Rossier	45	Rossier	45
			Sechehaye	45	Sechehaye	45	Isnard	45	Roussy (S.F.)	58	Bouchardy (S.F.)	57
											de Ziegler	47
11 à 12	Bohnenblust	45	V. Martin	47	L.-F. Choisy	47	Werner	45	Bohnenblust	B.P.	François	B.P.
			Bohnenblust	45	Babel	46	Raymond	57	Rossier	45	Bally	47
			Babel	46	Pittard	L. A.	Thudichum	I.S.E.	Babel	46	Rossier	45
							Pittard	L.A.	Zbinden (S.F.)	57		
							Isnard	47				

FACULTÉ DES LETTRES (suite).

Heures	Lundi	Salle	Mardi	Salle	Mercredi	Salle	Jeudi	Salle	Vendredi	Salle	Samedi	Salle
14 à 15	Reverdin	47			Baudouin	45	Sechehaye (S.F.)	17	Malche	B.P.	Werner	47
	Cros	46			Cuendet	47			Gielly	M.A.H.	Walther	45
15 à 16	Bally	45	Reverdin	46	V. Martin	46						
	Malche	I.S.E.	P. E. Martin	45	P. E. Martin	45	Sechehaye (S.F.)	17	François	45	Werner	47
	P. E. Martin	B.P.	Sechehaye (S.F.)	17	Burky (S.F.)	57	Rossier	45	Bally	47		
	François (S.F.)	57	Pronier	30	Pronier	30			Malche	B.P.		
	Reverdin	47							Rossier	58		
	Cros	17										
16 à 17	Bally	45	Werner	45	Werner	45	Raymond	30	Werner	45		
	Malche	I.S.E.	Bovet	30	Thudichum	57			Bally	47		
	P. E. Martin	B.P.	Hassler	B.P.	Bovet	I.S.E.			Thudichum	57		
	Zbinden (S.F.)	E.J.F.	Kamensky	47	Fournet	48			de Ziegler (S.F.)	55		
	Cros	17			Roget	47			Hassler	B.P.		
	Roget	47							Roget	17		
17 à 18	L.-F. Choisy	47	Bally	45	A. Oltramare	B.P.	Karcevski	46	L. F. Choisy	17		
	Malche	45	Bovet	30	Sechehaye	45	François	B. P.	Malche	45		
	Deonna	46	Hassler	B.P.	Bovet	I.S.E.			Deonna	46		
	Zbinden (S.F.)	E. J. F.	Kamensky	47	Rappard	30			Raymond	30		
	Cros	49	Benrubi	49	Thudichum(S.F.)	57			Baud-Bovy	47		
					Long	47			Thudichum (S.F.)	57		
18 à 19	Bohnenblust	45	François	47	A. Oltramare	B.P.	Ferrero	Aula	Raymond	57		
	Pittard	30	Pittard	30	Pittard	30	Velleman	45	Baud-Bovy	47		
	Ruchon (S.F.)	57	Gielly	46	Velleman	45	Dorosz	17	Robinet de Cléry	49		
			de Ziegler (S.F.)	57	Langenbach (S.F.)	57			de Ziegler	45		
			Dorosz	45	Dorosz	17						
					Robinet de Cléry	49						

FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

ET

SOCIALES

M. le professeur Antony BABEL, Doyen.

	Salle
M. Guillaume-Léonce Duprat , prof. ord.	
<i>Sociologie</i> . — Pathologie sociale.	2 h.
Vendredi, à 16 et à 17 heures.	48.
<i>Economie sociale</i> . — Pathologie socio-économique.	2 h.
Lundi, à 16 et à 17 heures.	30.
<i>Conférence</i> . — Commentaire du cours, discussion des questions du programme et des monographies d'étudiants.	2 h.
Lundi, à 10 et à 11 heures.	46.
M. Edgard Milhaud , prof. ord.	
<i>Economie politique générale</i> . — La production et la circulation des richesses.	4 h.
Jeudi, à 17 et à 18 heures; vendredi, à 18 h. et samedi, à 10 heures.	30.
<i>Conférence d'économie politique générale</i> .	1 h.
Samedi, à 11 heures.	30.
<i>Economie politique spéciale</i> (cours et conférence). — Les relations commerciales, monétaires et financières internationales.	1 h.
Jeudi, à 11 heures.	30.
<i>Economie publique</i> . — Les régies nationales et les régies municipales.	1 h.
Vendredi, à 14 heures.	49.
<i>Conférence d'économie publique</i> .	1 h.
Vendredi, à 15 heures.	49.
M. William-E. Rappard , prof. ord.	
<i>Finances publiques</i> . — Le budget. Les impôts directs.	2 h.
Jeudi et samedi, à 8 heures.	46.
<i>Cours libre</i> : Société des Nations. — L'œuvre de la Société des Nations.	1 h.
Mercredi, à 17 heures.	30.

M. Antony Babel , prof. ord.	
<i>Histoire économique</i> . — L'antiquité et le moyen âge.	3 h.
Mardi, mercredi et vendredi, à 11 heures.	46.
<i>Conférence</i> .	
a) Travaux sur les périodes étudiées dans le cours.	
b) Sismondi.	
Mardi, à 10 heures.	57.
M. Charles A. Burky , prof. ord.	
<i>Géographie humaine</i> .	
<i>Théorie</i> . — I. Le milieu.	1 h.
Mardi, à 16 heures.	46.
<i>Application</i> . — Les problèmes du Pacifique.	2 h.
Mardi et mercredi, à 17 heures.	46.
<i>Conférence</i> . — L'Asie intérieure. Analyse et synthèse géographiques.	1 h.
Mardi, à 18 heures.	58.
<i>Cours libre</i> . — L'évolution en géographie: Questions contemporaines.	1 h.
Mercredi, à 16 heures.	46.
<i>Direction d'études géographiques</i> . — Préparation à la conférence, à la licence et au doctorat.	1 h.
(Jour et heure à fixer). Sém. de Géogr. ¹ .	
(Voir aussi, p. 26: Géographie humaine des pays de langue française, monographie géographique, <i>Séminaire de français moderne</i> .)	
M. Liebmann Hersch , prof. ord.	
<i>Statistique générale</i> . — Aperçu historique; méthodes d'observation et d'analyse statistiques; représentation graphique.	2 h.
Mercredi, à 10 heures et jeudi, à 11 heures.	46
<i>Conférence de statistique générale</i> . — Analyse de documents et d'ouvrages statistiques, discussion et complément du cours.	1 h.
Mercredi, à 18 heures.	46.
<i>Statistique spéciale</i> . — Les corrélations et leur calcul.	2 h.
Jeudi, à 17 et à 18 heures. Sémin. de statistique ² .	

¹ Département des cartes de la Bibliothèque publique et universitaire.

² Rue de Candolle, 49.

	Salle
<i>Conférence de statistique spéciale.</i>	1 h.
Mercredi, à 16 heures.	Sémin. de statistique.
<i>Travaux pratiques.</i> — Exercices de calcul statistique et de représentation graphique (avec le concours de l'assistant).	
(Jours et heures à fixer.)	Sémin. de statistique.
M. Claudius-Pierre Terrier, prof. ord.	
<i>Economie commerciale.</i>	
<i>Cours.</i> — Organisation commerciale des entreprises.	4 h.
Jeudi et vendredi, à 9 et à 10 heures.	30.
<i>Conférence.</i> — Etude critique de cas choisis.	2 h.
Mardi, à 14 et à 15 heures.	57.
<i>Comptabilité.</i>	2 h.
Lundi, à 14 et à 15 heures.	30.
<i>Calculs commerciaux.</i>	2 h.
(Avec le concours de l'assistant.)	
(Jour et heures à fixer.)	47.
M. Edouard Folliet, prof. ord.	
<i>Comptabilité.</i> — Historique, dispositions légales, étude de quelques méthodes de comptabilité.	2 h.
Mardi et mercredi, à 8 heures.	46.
<i>Bilans.</i> — Analyse de bilans. Réformes proposées. Unification des bilans et des comptes de pertes et profits.	1 h.
Mardi, à 9 heures	46.
<i>Vérification.</i> — Etude et classification des erreurs et des fraudes en comptabilité.	1 h.
Mercredi, à 9 heures.	46.
<i>Conférence.</i> — Cas spéciaux étudiés au point de vue juridique et comptable. Exercices pratiques.	2 h.
Lundi, à 8 et à 9 heures.	46.

COURS EMPRUNTÉS A D'AUTRES FACULTÉS

(Voir les jours, les heures et les salles dans les programmes des autres Facultés)

FACULTÉ DES SCIENCES

- M. Henri Fehr : *Eléments de mathématiques supérieures.*
- M. Rolin Wavre : *Calcul différentiel et intégral.*
- M. de Rham : *Calcul des probabilités.*
- M. Eugène Pittard : *Anthropologie générale.*
- M. Edouard Claparède : *Psychologie expérimentale.*
- M. Jean Piaget : *Histoire de la pensée scientifique.*

FACULTÉ DES LETTRES

- M. Victor Martin : *Conférence d'histoire grecque.*
- M. André Oltramare : *Cours d'histoire romaine.*
- M. Marcel Raymond : *Littérature générale.*
- M. Charles Bally : *Linguistique générale.*
- M. Charles Werner : *Histoire de la Philosophie.*
- M. Henri Reverdin : *La pensée morale.*
- M. Albert Malche : *Buts, principes et méthodes de l'éducation nouvelle.*
- M. Pierre Bovet : *Pédagogie expérimentale.*
- M. Edmond Rossier : *Histoire de l'Europe au temps de la Révolution française et du Consulat.*
- *Histoire diplomatique.*
- *Histoire de l'Europe à la fin du XV^e et du XVI^e siècle.*
- M. Paul-Edmond Martin : *Histoire du Moyen-Age.*
- *Histoire Nationale.*
- M. Guglielmo Ferrero : *L'origine de la grande industrie et la préparation de la Révolution de 1848 (1830-1848).*
- M. Louis Gielly : *La peinture italienne, des origines à la fin du XV^e siècle.*

FACULTÉ DE DROIT

- M. Charles Borgeaud : *Droit constitutionnel comparé.*
- M. Maurice Battelli : *Droit public général. Droit public suisse.*
- M. Maurice Bourquin : *Introduction à l'étude du Droit.*
- *Droit international public.*

- M. Georges Sauser-Hall : *Droit civil suisse.*
 — *Droit international privé.*
 M. Paul Carry : *Droit des sociétés.*
 — *Poursuite pour dettes et faillite.*
 — *Assurances privées.*
 M. Alexandre Martin-Achard : *Propriété industrielle.*
 M. Louis Hamburger : *Histoire contemporaine du Droit.*

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

- M. J.-Eugène Choisy : *Histoire de l'Eglise jusqu'à Constantin.*
 — *Histoire générale du christianisme.*
 M. Auguste Gampert : *Histoire du peuple d'Israël et de sa religion.*
 M. Georges Berguer : *Histoire des Religions.*

COURS DE PRIVAT-DOCENTS

- | | Salle |
|--|-------|
| M. Joseph Bonnet, D ^r sc. comm. | |
| <i>Documents de transports maritimes dans les affaires.</i> | 1 h. |
| Samedi, à 14 heures. | 17. |
| <i>Organisation et Opérations d'une grande banque.</i> | 1 h. |
| (Jour et heure à fixer.) | |
| M. Eugène Dérobert, D ^r ès sc. écon. | |
| <i>Les équilibres économiques.</i> | 1 h. |
| Jeudi, à 8 heures. | 17. |
| M. Robert Dotrens, D ^r en sociologie. | |
| <i>Organisation et didactique de l'enseignement primaire.</i> | 2 h. |
| Lundi, à 11 h., et mardi, à 14 h. Inst. des Sc. de l'Éduc. ¹ | |
| M. Léon Dunand, D ^r en sociologie. | |
| <i>L'arbitrage des conflits du travail.</i> | 1 h. |
| Mardi, à 17 heures. | 28. |
| M ^{lle} Jeanne Duprat, D ^r en sociologie. | |
| <i>Répétitoire de sociologie, économie sociale et systèmes politiques.</i> | 1 h. |
| Samedi, à 9 heures. | 46. |
| <i>L'autorité politique.</i> | 1 h. |
| (Jour et heure à fixer.) | |

¹ Institut des Sciences de l'éducation, rue des Maraîchers, 44.

- | | Salle |
|--|----------|
| M. Laszlo Ledermann, D ^r ès. sc. écon. | |
| <i>Problèmes d'économie mondiale en rapport avec l'action économique de la Société des Nations</i> | 1 h. |
| Mercredi, à 15 heures. | 47. |
| <i>Les socialistes « utopistes ».</i> | 1 h. |
| Mercredi, à 16 heures. | 30. |
| M. Jean-Philippe Lugrin, D ^r ès sc. | |
| <i>Organisation rationnelle des entreprises.</i> | 1 h. |
| Mardi, à 18 heures. | 17. |
| M. J.-E. Morton, D ^r en droit, D ^r ès sc. écon. | |
| <i>Le cycle industriel</i> (théories et analyse quantitative). | 1 h. |
| (Jour et heure à fixer.) | |
| M. Antoine Pagès. | |
| <i>Langue espagnole.</i> — Interprétation de quelques textes relatifs à l'histoire économique de l'Espagne. | 1 h. |
| Mercredi, à 15 heures. | 17. |
| M. Henri Tanner, D ^r ès sc. | |
| <i>Publicité.</i> — Psychologie et technique. | 1 h. |
| Jeudi, à 18 heures. | 48. |
| M. Roberto Tremelloni, D ^r ès sc. écon. | |
| * <i>Les industries textiles au point de vue économique.</i> | 1 h. |
| Lundi, à 17 h. | F.S.E.S. |
| M. Antoine Velleman, prof. extr. | |
| <i>Cours pratique de langue anglaise.</i> | |
| 1. Interprétation de Oscar Wilde, <i>Lady Windermere's Fan.</i> Edition Tauchnitz. | 1 h. |
| Mercredi, à 18 heures. | 45. |
| 2. Exercices de traduction orale improvisée (« interprétation ») sur des sujets d'économie politique et de politique internationale. — Cours d'entraînement pour futurs interprètes parlementaires et diplomatiques. | 1 h. |
| Jeudi, à 18 heures. | 45. |

Conditions d'immatriculation.

Sont admises à l'immatriculation comme *étudiants* dans la Faculté des Sciences économiques et sociales :

1. Les personnes qui ont obtenu le certificat de maturité de

* Cours donné en italien.

l'une des sections du Collège de Genève ou de l'une des sections de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles de Genève.

2. Les personnes qui ont obtenu le certificat de maturité de l'Ecole supérieure de Commerce de Genève.

3. Les personnes qui, par des certificats ou des diplômes, justifient d'études équivalentes¹. Le Bureau du Sénat, sur le préavis de la Faculté, statue sur l'équivalence.

Peuvent suivre les cours en qualité d'*auditeurs* les personnes âgées de 18 ans. Les auditeurs ne sont pas autorisés à postuler de grade.

Grades.

La Faculté des Sciences économiques et sociales prépare aux examens des grades de licencié ès sciences sociales (mention a) : licence générale (mention b) : histoire moderne et contemporaine, de licencié ès sciences économiques, de licencié en sociologie, de licencié ès sciences politiques (conjointement avec la Faculté de Droit) et de licencié ès sciences commerciales ; de docteur ès sciences économiques et de docteur en sociologie.

(Voir le règlement de la Faculté et les plans d'études, en vente à la Caisse de l'Université).

¹ Les baccalauréats ès lettres des Universités et Académies étrangères, la maturité italienne et les maturités délivrées par les Gymnases d'Etat sont, d'une manière générale, reconnus comme équivalents à la maturité du Collège de Genève, sous réserve de l'examen des diplômes dans chaque cas particulier.

Les conditions d'admission sont les mêmes pour les deux sexes.

INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

M. le professeur Claudius TERRIER, Administrateur.

Pour le Programme des Cours et Conférences, voir Faculté des Sciences Economiques et Sociales.

Un Institut des Hautes Etudes commerciales est rattaché à la Faculté des Sciences économiques et sociales.

Admission.

Sont admis à l'Institut et peuvent y obtenir les diplômes de Hautes Etudes commerciales :

a) Les personnes pouvant être immatriculées dans la Faculté des Sciences économiques et sociales (voir p. 41).

b) Les étudiants exmatriculés d'une autre Ecole de Hautes Etudes Commerciales suisse ou étrangère.

c) Les diplômés de la 3^{me} année de l'Ecole supérieure de Commerce de Genève, de la 3^{me} année de la Section commerciale de l'Ecole supérieure des jeunes filles de Genève, ainsi que les porteurs de titres jugés équivalents.

d) Les personnes ayant dix-huit ans accomplis qui justifient de connaissances équivalentes par des titres ou diplômes ou par un examen d'admission.

(Voir le règlement de l'Institut et le plan d'études, en vente à la Caisse de l'Université).

Diplôme.

L'Institut des Hautes Etudes Commerciales délivre un diplôme de hautes études commerciales.

S.E.S. — Bibliothèque de la Faculté des Sciences Économiques et sociales, rue de Candolle, 19.

I. S. E. — Institut des Sciences de l'Éducation.
S.St. — Séminaire de statistique, rue de Candolle, 19.

FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Heures	Lundi	Salle	Mardi	Salle	Mercredi	Salle	Jeudi	Salle	Vendredi	Salle	Samedi	Salle
8 à 9	Folliet	46	Folliet	46	Folliet	46	Rappard Derobert	46 17			Rappard	46
9 à 10	Folliet	46	Folliet	46	Folliet	46	Terrier	30	Terrier	30	Duprat J.	46
10 à 11	G.-L. Duprat	46	Babel	57	Hersch	46	Terrier	30	Terrier	30	Milhaud	30
11 à 12	G.-L. Duprat Dottrens	46 I.S.E.	Babel	46	Babel	46	Milhaud Hersch	30 46	Babel	46	Milhaud	30
14 à 15	Terrier	30	Dottrens Terrier	I.S.E. 57					Milhaud	49	Bonnet	17
15 à 16	Terrier	30	Terrier	57	Ledermann Pagès	47 17			Milhaud	49		
16 à 17	G.-L. Duprat	30	Burky	46	Burky Hersch Ledermann	46 S.St. 30			G.-L. Duprat	48		
17 à 18	G.-L. Duprat Tremelloni	30 S.E.S.	Burky Dunand	46 28	Rappard Burky	30 46	Milhaud Hersch	30 S. St.	G.-L. Duprat	48		
18 à 19			Burky Lugrin	58 17	Hersch Velleman	46 45	Milhaud Velleman Tanner Hersch	30 45 48 S. St.	Milhaud	30		

FACULTÉ DE DROIT

M. le professeur Paul CARRY, Doyen.

Salle

M. **Charles Borgeaud**, prof. hon.

Droit constitutionnel comparé ; Constitutions du Reich allemand, des Etats successeurs de l'Empire austro-hongrois, de l'Italie et de la Belgique. 2 h. 49.
Lundi et mardi, à 11 heures.

M. **Paul Logoz**, prof. ord.

Procédure civile. 5 h.
Mardi, à 8 h. ; mercredi, à 10 h. et à 11 h. ; jeudi et vendredi, à 11 heures. 48.

Conférence (travaux personnels des étudiants). 1 h. 48.
Vendredi, à 10 heures.

M. **Hugo de Claparède**, prof. hon.

Histoire du droit privé germanique et suisse. 4 h. 17.
Lundi et mardi, à 10 et à 11 heures.

* *Code civil allemand* (livre IV). [« Famille »]. 4 h. 17.
Mercredi et jeudi, à 10 et à 11 heures.

* *Volk u. Staat.* 2 h. 17.
Vendredi et samedi, à 10 heures.

M. **Albert Richard**, prof. ord.

Droit civil suisse. — Théorie générale des obligations. 5 h. 17.
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, à 9 h.

Séminaire. — Exercices personnels des étudiants. 2 h. 48.
Vendredi, à 14 et à 15 heures.

M. **Erich-Hans Kaden**, prof. ord.

Système du droit privé romain. — Introduction. Personnes et famille. Droits réels. Obligations. 6 h. 49.
Mardi, mercredi et jeudi, à 10 heures ; vendredi, à 9 et à 10 heures ; samedi, à 9 heures.

*Cours donné en allemand.

	Salle
* <i>Droit civil allemand.</i> — Les meubles et les immeubles. Mardi, mercredi, jeudi, à 9 heures ; samedi, à 10 et à 11 heures.	5 h. 50.
* <i>Conférence de droit civil allemand</i> (sur le droit des meubles et des immeubles). Mardi, à 15 et à 16 heures.	2 h. 48.
* <i>Conférence de droit civil allemand</i> (à partir du 5 ^{me} semestre). Jeudi, à 15 et à 16 heures.	2 h. 49.
 M. Georges Sauser-Hall , prof. ord.	
<i>Droit civil suisse</i> (personnes et famille). Mardi, mercredi et jeudi, à 9 heures.	3 h. 48.
<i>Droit civil comparé</i> (partie générale). Lundi et mardi, à 10 heures.	2 h. 48.
<i>Droit international privé.</i> Lundi, à 9 heures, et jeudi, à 10 heures.	2 h. 48.
<i>Séminaire de droit civil suisse.</i> Lundi, à 15 heures.	1 h. 50.
 M. Paul Carry , prof. ord.	
<i>Droit des sociétés</i> : Société anonyme, coopérative. Vendredi, à 8 h. et samedi, à 10 heures.	2 h. 48.
<i>Conférence.</i> — Travaux écrits, discussion de cas pratiques. Mercredi, à 14 heures.	1 h. 17.
<i>Poursuite pour dettes et faillite.</i> Mercredi, à 15 h., et samedi, à 11 heures.	2 h. 48.
<i>Assurances privées.</i> Jeudi, à 8 heures.	1 h. 48.
 M. Maurice Bourquin , prof. ord.	
<i>Introduction à l'étude du droit.</i> Lundi, à 14 heures, mardi, à 15 heures et mercredi, à 14 heures.	3 h. 49.
<i>Droit international public.</i> Lundi, à 15 heures, mardi, à 14 heures et mercredi, à 15 heures.	3 h. 49.

* Cours donné en allemand.

	Salle
 M. Edgard Milhaud , prof. ord.	
<i>Cours général d'économie politique.</i> — La production et la circulation des richesses. Jeudi, à 17 et à 18 heures ; vendredi, à 18 heures et samedi, à 10 heures.	4 h. 30.
<i>Conférence.</i> Samedi, à 11 heures.	1 h. 30.
 M. William-E. Rappard , prof. ord.	
<i>Finances publiques.</i> — Le budget. Les impôts directs. Jeudi et samedi, à 8 heures.	2 h. 46.
<i>Société des Nations.</i> — L'œuvre de la Société des Nations. Mercredi, à 17 heures.	1 h. 30.
 M. François Naville , prof. ord.	
<i>Médecine légale et technique policière scientifique.</i> — Cours théorique et démonstrations pratiques. Jeudi, à 10 heures.	1 h. Institut de méd. légale ¹ .
<i>Laboratoire de recherches spéciales.</i> Tous les jours. [S'adresser à l'Institut.]	
 M. Wolfgang Liebeskind , prof. ord.	
<i>Histoire du droit moderne</i> : L'Etat depuis la fin de l'antiquité. Lundi, mardi et jeudi, à 8 heures.	3 h. 49.
<i>Histoire du droit moderne</i> : Les institutions du droit privé. Lundi, mardi et mercredi, à 9 heures.	3 h. 49.
<i>Conférence</i> (avec travaux). Jeudi, à 9 heures.	1 h. 45.
 M. Maurice Battelli , prof. extr.	
<i>Droit public général.</i> — Théorie générale de l'Etat. Droits individuels. Lundi, à 10 heures, et jeudi, à 11 heures.	2 h. 49.
<i>Droit public suisse.</i> — Principes généraux. Organisation des pouvoirs publics. Mardi, à 11 h., vendredi et samedi, à 9 h.	3 h. 48.

¹ Rue de l'Ecole-de-Médecine.

* Cours donné en allemand.

	Salle
<i>Conférence de droit public suisse.</i>	1 h.
Lundi, à 14 heures.	17.
M. Ernest Delaquis , prof. honoraire.	
* <i>Droit pénal allemand.</i>	4 h.
Lundi, à 8 et à 14 heures, mercredi et jeudi, à 14 heures.	48.
* <i>Exercices pratiques en droit pénal allemand.</i>	2 h.
Vendredi, à 14 et à 15 heures.	17.
M. Alexandre Martin-Achard , chargé de cours.	
<i>Propriété industrielle.</i> — Le droit des marques de fabrique et de commerce.	1 h.
Mercredi, à 8 heures.	48.
M. Louis Hamburger , chargé de cours.	
<i>Législation du travail et assurances sociales en Suisse.</i>	1 h.
Samedi, à 11 heures.	17.
<i>Histoire contemporaine du droit : Corporations, économie dirigée.</i>	1 h.
Mercredi, à 16 heures.	17.
* <i>Exercices de droit de personnes et de famille allemand.</i>	1 h.
Vendredi, à 11 heures.	17.

COURS DE PRIVAT-DOCENTS

M. André Archinard , D ^r en droit.	
<i>Notions générales et chapitres choisis de droit fiscal.</i>	1 h.
Mercredi, à 18 heures.	48.
M. Georges Capitaine , D ^r en droit.	
<i>Les Sociétés coopératives en droit suisse.</i>	1 h.
Lundi, à 18 heures.	49.
M. Michel Grodensky , D ^r en droit, lic. ès sc. soc.	
<i>Théorie générale du droit.</i> — Droit sans sanction (droit public interne, droit privé interne, droit international).	1 h.
Mardi, à 16 heures.	17.

* Cours donné en allemand.

<i>Introduction à la philosophie du droit.</i>	1 h.
Mardi, à 17 heures.	48.
<i>Introduction à la sociologie du droit.</i>	1 h.
Mardi, à 18 heures.	48.
M. Maurice Roulet , D ^r en droit.	
<i>Les assurances sociales en Suisse.</i>	1 h.
Lundi, à 8 heures.	17.

Conditions d'admission.

Sont admises à l'immatriculation comme *étudiants* dans la Faculté de droit :

1^o Les personnes qui ont obtenu le certificat de maturité de la Section classique ou de la Section réelle latine du Collège de Genève, ou le certificat de maturité de la section réelle latine de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles de Genève.

2^o Les personnes qui, par des certificats ou des diplômes, justifient d'études équivalentes¹. Le bureau du sénat, sur le préavis de la Faculté, statue sur l'équivalence.

Peuvent suivre les cours en qualité *d'auditeurs*, les personnes âgées de 18 ans. Les auditeurs ne sont pas autorisés à postuler de grade.

Grades.

La Faculté de Droit prépare aux examens des grades de licencié en droit et de docteur en droit. Elle prépare aussi, conjointement avec la Faculté des Sciences économiques et sociales, aux examens de la licence ès sciences politiques (voir le règlement et les plans d'études, en vente à la Caisse de l'Université).

¹ Les baccalauréats ès lettres des Universités et Académies étrangères, la maturité (avec latin) italienne et les maturités délivrées par les Gymnases d'Etat sont, d'une manière générale, reconnus comme équivalents à la maturité du Gymnase de Genève, sous réserve de l'examen des diplômes dans chaque cas particulier.

Les conditions d'admission sont les mêmes pour les deux sexes.

Heures	Lundi	Salle	Mardi	Salle	Mercredi	Salle	Jeudi	Salle	Vendredi	Salle	Samedi	Salle
8 à 9	Delaquis	48	Logoz	48	Martin-Achard	48	Liebeskind	49	Carry	48	Rappard	46
	Roullet	17	Liebeskind	49			Rappard	46				
	Liebeskind	49					Carry	48				
9 à 10	Liebeskind	49	Liebeskind	49	Liebeskind	49	Liebeskind	45	Kaden	49	Kaden	49
	Sauser-Hall	48	Richard	17	Richard	17	Richard	17	Richard	17	Richard	17
			Sauser-Hall	48	Sauser-Hall	48	Sauser-Hall	48	Y.	48	Y.	48
			Kaden	50	Kaden	50	Kaden	50				
10 à 11	Battelli	49	Kaden	49	Kaden	49	Kaden	49	Kaden	49	Milhaud	30
	Sauser-Hall	48	Sauser-Hall	48	Logoz	48	Naville	I.M.L.	Logoz	48	Carry	48
	de Claparède	17	de Claparède	17	de Claparède	17	Sauser-Hall	48	de Claparède	17	Kaden	50
							de Claparède	17			de Claparède	17
11 à 12	de Claparède	17	de Claparède	17	Logoz	48	Battelli	49	Logoz	48	Milhaud	30
	Borgeaud	49	Borgeaud	49	de Claparède	17	Logoz	48	Hamburger	17	Carry	48
			Battelli	48			de Claparède	17			Kaden	50
											Hamburger	17
14 à 15	Bourquin	49	Bourquin	49	Bourquin	49	Delaquis	48	Richard	48		
	Y.	17			Carry	17			Delaquis	17		
	Delaquis	48			Delaquis	48						
15 à 16	Bourquin	49	Bourquin	49	Bourquin	49	Kaden	49	Richard	48		
	Sauser-Hall	50	Kaden	48	Carry	48			Delaquis	17		
16 à 17			Kaden	48	Hamburger	17	Kaden	49				
			Grodensky	17								
17 à 18			Grodensky	17	Rappard	30	Milhaud	30				
18 à 19	Capitaine	49	Grodensky	48	Archinard	48	Milhaud	30	Milhaud	30		

FACULTÉ DE MÉDECINE

M. le professeur Eugène BUJARD, Doyen.

M. le Dr **Jean-Amédée Weber**, prof. ord.

Anatomie normale et organogénie. — Système nerveux central et périphérique. Organes des sens. Résumé de splanchnologie. 6 h.

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, à 18 h. ; samedi, de 9 à 11 heures. Aula Ec. Méd.

Exercices pratiques de dissection : Le laboratoire est ouvert tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Le professeur dirige les travaux pratiques tous les jours, de 9 à 11 heures. Ec. Méd. Salle de dissect.

Un *répétitoire gratuit concernant des questions d'anatomie et d'organogénie* a lieu sous la direction du professeur le mercredi, à 14 heures et le samedi, à 11 heures. Aula Ec. Méd.

Laboratoire pour recherches spéciales. Tous les jours. Ec. Médecine.

M. le Dr **Eugène Bujard**, prof. ord.

Histologie normale. — 1^{re} partie : tissus et systèmes. 4 h. Lundi, mardi, mercredi et jeudi, à 8 h. 30. Ec. Méd.

Embryologie générale (embryogénie et histogénie). 2 h. Vendredi et samedi, à 8 h. 30. Ec. Méd.

Stomatologie normale.
[A lieu au semestre d'été.]

Laboratoire d'embryologie et d'embryogénie. Mardi et vendredi, de 14 à 16 heures. Ec. Méd.

Laboratoire d'histologie.
[A lieu au semestre d'été.]

Eventuellement, il sera organisé un *répétitoire* (facultatif) sur des questions d'histologie.

[S'adresser au professeur.]

Laboratoire pour recherches spéciales. Tous les jours, sauf le jeudi. Ec. Méd.

[S'adresser au professeur.]

M. le Dr Frédéric Battelli , prof. ord.	
<i>Physiologie</i> . — Fonctions de nutrition.	6 h.
Lundi et vendredi, à 16 heures; mardi et mercredi, de 16 à 18 heures.	Ec. Méd.
<i>Chimie physiologique</i> .	2 h.
Lundi et vendredi, à 17 heures.	Ec. Méd.
<i>Laboratoire de physiologie</i> .	
Mardi, de 9 à 12 h. et jeudi, de 14 à 17 heures.	Ec. Méd.
<i>Laboratoire de chimie physiologique</i> . [A lieu au semestre d'été.]	
<i>Exercices pratiques et théoriques pour étudiants avancés</i> .	
Lundi, à 9 heures.	Ec. Méd.
<i>Laboratoire pour recherches spéciales</i> .	
Tous les jours.	Ec. Méd.
M. le Dr Max Askanazy , prof. ord.	
<i>Pathologie générale</i> .	4 h.
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 11 à 12 h.	Inst. path. ¹
<i>Laboratoire d'autopsies et de démonstrations</i> .	
a) Démonstrations.	2 h.
Lundi, 14 à 15 h. et vendredi, 15 à 16 h.	
b) Autopsies pour tous les participants.	2 h.
Jeudi, de 14 à 16 heures.	Inst. path.
c) Autopsies par groupes de 3 élèves. (Sur convocation.)	Inst. path.
d) Conférences sur des sujets anatomo-pathologiques choisis.	Inst. path.
<i>Anatomie pathologique de la cavité buccale et du pharynx</i> (avec le concours du chef de travaux de l'Institut pathologique).	2 h.
Mercredi, de 17 à 19 heures.	Inst. path.
<i>Travaux spéciaux</i> . Tous les jours.	Inst. path.
M. le Dr Maurice Roch , prof. ord.	
<i>Clinique médicale</i> .	6 h.
Tous les jours, sauf le samedi, de 9 h. 50 à 10 h. 50.	Hôp. cant. ²
<i>Médecine propédeutique</i> (avec le concours du chef de clinique et du chef de laboratoire).	1 h.
Vendredi, à 9 heures.	Hôp. cant.

¹ Institut pathologique, boul. de la Cluse.

² Hôpital cantonal.

<i>Stage clinique</i> (pour médecins et élèves dont la scolarité est terminée).	6 h.
Tous les jours.	Hôp. cant.
<i>Exercices d'auscultation</i> .	
Mardi, de 16 à 18 heures.	Hôp. cant.
M. le Dr Albert Jentzer , prof. ord.	
<i>Clinique chirurgicale</i> .	6 h.
Lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 11 h. à 12 h. 15.	Hôp. cant.
<i>Chirurgie propédeutique</i> (avec le concours du chirurgien adjoint).	1 h. ¹ / ₄
Vendredi, de 11 heures à 12 h. 15.	Hôp. cant.
<i>Stage clinique d'un mois pour candidats en médecine</i> .	Hôp. cant.
Tous les jours [s'adresser au professeur].	
<i>Travaux pratiques</i> .	Hôp. cant.
Tous les jours [s'adresser au professeur].	
<i>Travaux de laboratoire</i> .	Hôp. cant.
Tous les jours [s'adresser au professeur].	
M. le Dr René Kœnig , prof. ord.	
<i>Clinique gynécologique et obstétricale</i> .	5 h.
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 8 à 9 heures.	Maternité.
<i>Eléments d'obstétrique</i> .	1 h.
(Jour et heure à fixer.)	Maternité.
M. le Dr Pierre Gautier , prof. ord.	
<i>Clinique infantile</i> .	2 h.
Lundi et vendredi, à 16 heures.	Clin. infant. ¹
M. le Dr Adolphe Franceschetti , prof. ord.	
<i>Clinique ophtalmologique</i> .	2 h.
Mardi et vendredi, de 9 à 10 heures.	Clin. ophtalm. ²
<i>Cours d'ophtalmoscopie pour débutants</i> .	1 h.
Lundi, à 17 heures.	Clin. ophtalm.
<i>Cours d'ophtalmoscopie pour étudiants avancés</i> .	1 h.
Mercredi, à 17 heures.	Clin. ophtalm.

¹ Clinique infantile, rue Prevost-Martin, 28.

² Clinique ophtalmologique, rue Alcide-Jentzer.

- M. le D^r **Charles Ladame**, prof. ord.
Clinique des maladies mentales. 2 h.
 Mercredi, de 14 à 16 heures. Asile de Bel-Air¹.
- M. le D^r **Charles Du Bois**, prof. ord.
Clinique dermato-vénérologique. 3 h.
 Lundi, mercredi et jeudi, à 9 heures. Hôp. cant.
 [Pour les stages s'adresser au professeur.]
- M. le D^r **Bernard Wiki**, prof. ord.
Matière médicale et thérapeutique expérimentale (Pharmacologie). 2 h.
 Mardi, à 15 heures, et mercredi, à 17 heures. Ec. Méd.
Exercices pratiques de prescription et de dispensation des médicaments. 2 h.
 Samedi, de 10 h. 15 à midi. Ec. Méd.
Art de formuler. Exercices de rédaction d'ordonnances (Cours théorique. A lieu au semestre d'été).
Laboratoire pour recherches spéciales.
 Tous les jours, sauf le samedi. [S'adresser au professeur]. Ec. Méd.
- M. le D^r **Georges Bickel**, prof. ord.
Clinique thérapeutique. 1 h.
 Vendredi, à 11 heures. Hôp. cant.
Policlinique médicale. 2 h.
 Mardi et vendredi, à 18 heures. Policlinique.
Stage de policlinique médicale.
 Tous les jours, jeudi excepté, de 16 à 18 h. Policlinique.
- M. le D^r **Jean-Alfred Veyrassat**, prof. ord.
Policlinique chirurgicale. 2 h.
 Samedi, de 10 heures à midi. Policlinique.
Chirurgie générale. 2 h.
 Lundi et mercredi, de 18 à 19 h. Policlinique.
Stage de policlinique chirurgicale.
 Tous les jours (sauf jeudi), de 17 à 19 heures, pendant un mois. Policlinique.

¹ Asile cantonal des Aliénés, Bel-Air, Chêne.

- M. le D^r **Raoul de Seigneux**, prof. ord.
Cours pratique d'opérations obstétricales (1^{re} partie). 2 h.
 Samedi, de 8 à 10 heures. Maternité (Amphith.)
Exercices pratiques de diagnostic gynécologique et obstétrical sur le mannequin. 2 h.
 Lundi, à 15 h. et mercredi, à 16 h. Policl. obst. et gyn., s. 26¹.
 Pour les participants à ce cours : sutures de déchirures périnéales (sur convocation).
Consultations de la Policlinique gynécologique et obstétricale.
 Stage d'un mois, limité à 2 participants par mois.
 Tous les jours, à 14 heures. Policl. obst. et gyn.
- M. le D^r **Zareh Chéridjian**, prof. ord.
Clinique et policlinique oto-rhino-laryngologique. 2 h.
 Lundi de 18 à 19 h.; vendredi, Policl. oto-rhino-laryngologique
 de 17 à 18 heures. ou Hôpital Cant.
- M. le D^r **François Naville**, prof. ord.
Médecine légale. — Cours théorique et démonstrations pratiques. 2 h.
 Mardi et vendredi, à 14 heures. Institut de méd. légale².
Autopsies médico-légales. — Rédactions de rapports et expertises par les élèves; démonstrations de laboratoire selon matériel et sur convocation.
Laboratoire de recherches spéciales. Institut de méd. légale.
 Tous les jours [S'adresser à l'Institut].
- M. le D^r **Charles Julliard**, prof. extr.
Chirurgie des accidents et médecine d'assurance. 2 h.
 Mardi, de 16 à 18 heures. Hôp. Cant.
- M. le D^r **René Gilbert**, prof. ord..
Radiologie générale. — Applications au diagnostic et aux traitements (avec démonstrations). 2 h.
 Mercredi, de 14 à 16 heures. Institut central de Radiologie.
Stage de radiologie clinique pour médecins, ou pour étudiants ayant terminé leur scolarité.
 Tous les jours (nombre limité). S'adresser au professeur.
 Institut central de Radiologie.

¹ Maternité.

² Rue de l'École-de-Médecine.

- M. le Dr **Pierre M. Besse**, prof. ord.
- Diététique.* 1 h.
Mardi, à 15 heures. Inst. de physioth., Hôp. cant.
- Physiothérapie.* 1 h.
Mardi, à 16 heures. Inst. de physioth., Hôp. cant.
- Hydrologie-climatologie médicale.* 1 h.
Mercredi, à 16 heures. Inst. de physioth., Hôp. cant.
- M. le Dr **Théodore Reh**, chargé de cours.
- Bactériologie.* 2 h.
Lundi et vendredi, à 16 heures. Inst. d'hygiène et de bactériol.¹
- Travaux pratiques de bactériologie.* 4 h.
Mercredi et samedi, de 14 à 16 heures. Inst. d'hyg. et de bact.
- Hygiène.*
[A lieu au semestre d'été.]
- Laboratoire pour recherches spéciales.*
[S'adresser au professeur].
- M. le Dr **Georges de Morsier**, chargé de cours.
- Clinique neurologique et neuropathologie.* 1 h.
Vendredi, à 17 heures. Clin. méd., Hôp. cant.

COURS DE PRIVAT-DOCENTS

- a) Nouveau règlement.
- M. **Léon Babaiantz**, privat-docent de radiologie médicale.
- Exploration radiologique crânienne et intracrânienne.* 1 h.
Jeudi, à 16 heures. Institut Central de Radiologie
Hôpital Cantonal.
- M. le Dr **Edmond Barbey**, privat-docent d'oto-rhino-laryngologie.
- Diagnostics oto-rhino-laryngologiques.* 1 h.
Mercredi, à 17 heures. Pol. oto-rhino-laryngologique.
Boul. de la Cluse
- M. le Dr **Nicolas Betchov**, privat-docent de médecine interne.
- La tuberculose. — Etude clinique. Lutte sociale antituberculeuse. Démonstrations pratiques et visites d'institutions.* 1 h.
Lundi, à 16 heures. Hôp. cant.

¹ Quai d'Arve.

- M. le Dr **Jacques-E.-L. Brocher**, privat-docent de pathologie générale.
- Chapitres choisis de pathologie générale.* 1 h.
Mardi, à 17 heures. Inst. path.
- M. le Dr **Fernand Chatillon**, privat-docent d'obstétrique et de gynécologie.
- Cours d'obstétrique et de gynécologie* 1 h.
Mardi, à 9 heures. Maternité.
- M. le Dr **Isaac Daïnow**, privat-docent de dermatologie et syphiligraphie.
- Thérapeutique dermato-vénérologique.* 1 h.
Jeudi, à 16 heures. Clinique Dermatologique
Hôp. cant.
- M. le Dr **Albert H. Du Bois**, privat-docent de médecine interne.
- Hématologie clinique.* 1 h.
(Jour et heure à fixer.) Clin. médicale.
- M. le Dr **Alexandre Epstein**, privat-docent de médecine interne.
- Physio-pathologie clinique de l'appareil respiratoire.* 1 h.
Samedi, à 17 heures. Hôp. Cant.
- M. le Dr **Roger Fischer**, privat-docent de biologie médicale.
- [Le cours a lieu au semestre d'été.]
- M. le Dr **Henri Flournoy**, privat-docent de psychopathologie.
- Psychanalyse et biologie.* 1 h.
(Jour et heure à fixer.) Université.
- M. le Dr **Oscar-Louis Forel**, privat-docent de psychiatrie.
- Hygiène mentale.* 1 h.
(Jour et heure à fixer.)
- M. le Dr **Ernest Friedheim**, privat-docent d'anatomie pathologique.
- Culture de tissus.* 1 h.
Lundi, à 16 heures. Inst. path.
- Aspects morphologiques de l'immunité.* 1 h.
(Jour et heure à fixer.) Inst. path.
- M. le Dr **Edouard Frommel**, privat-docent de thérapeutique.
- Chapitres choisis de thérapeutique pratique.* 1 h.
(Jour et heure à fixer.) Polyclinique.
- M. le Dr **Maurice Gilbert**, privat-docent de médecine interne.
- La Collapsothérapie de la tuberculose pulmonaire.* 1 h.
(Jour et heure à fixer.) Hôp. Cant.

- M. le Dr **Jean Golay**, privat-docent de dermatologie et syphiligraphie.
Les principales affections dermatologiques. 1 h.
 Samedi, à 16 heures. Clin. dermatol.
- M^{me} Dr **Léonore Gourfein-Welt**, privat-docent d'ophtalmologie.
Chapitres choisis d'ophtalmologie. 1 h.
 Mardi, à 16 heures. Clin. ophtalm.¹
- M. le Dr **Ernest-R. Held**, privat-docent de gynécologie et d'obstétrique.
Répertoire de gynécologie. 1 h.
 (Jour et heure à fixer.) Maternité.
- M. le Dr **Herz Mantchik**, privat-docent d'oto-rhino-laryngologie.
Cours de technique et de pratique oto-rhino-laryngologique. 1 h.
 Samedi, à 11 heures. Policl. oto-rhino-laryng.²
- M. le Dr **Eric Martin**, privat-docent de médecine interne.
 I. *Interprétation clinique des examens de laboratoire* 1 h.
 (Jour et heure à fixer.) Amphithéâtre de la Clinique médicale.
 II. *Maladies du métabolisme.* Diabète, Obésité, Maladies
 de la Thyroïde. 1 h.
 (Jour et heure à fixer.) Amphithéâtre de la Clinique médicale.
- M. le Dr **Ferdinand Morel**, privat-docent de psychiatrie.
Psychiatrie. 1 h.
 Mardi, à 17 heures. Polyclinique.
- M. le Dr **J.-Jacques Mozer**, privat-docent de médecine interne.
Acquisitions récentes en médecine interne. 1 h.
 Lundi, à 16 heures. Clin. dermat.
- M. le Dr **François Ody**, privat-docent de chirurgie.
Histologie des tumeurs cérébrales. 1 h.
 Mercredi, à 17 heures. Hôp. Cant.
- M. le Dr **John-Henri Oltramare**, privat-docent de chirurgie.
Chirurgie générale. 1 h.
 (Jour et heure à fixer.) Clin. chir.
- M. le Dr **Georges Piotrowski**, privat-docent de physiologie pathologique.
Technique et interprétation des examens de laboratoire. 1 h.
 Samedi, à 9 heures. Lab. Clin. ophtalm.
Thérapeutique par le choc (protéinothérapie, métaux
 colloïdaux, etc.) 1 h.
 Jeudi, à 18 heures. Lab. Clin. ophtalm.

¹ Rue Alcide-Jentzer.

² Boulevard de la Cluse, 42.

- M. le Dr **Erwin Rutishauser**, privat-docent d'anatomie pathologique.
Anatomie pathologique de la cavité buccale et du pharynx. 2 h.
 Mercredi, de 17 à 19 heures. (Voir p. 52). Inst. path.
- M. le Dr **Charlie Saloz**, privat-docent de médecine interne.
Séméiologie cardio-vasculaire. 1 h.
 Vendredi, à 16 heures. Clin. méd.
- M. le Dr **Raymond Sarasin**, privat-docent de radiologie médicale.
La thérapeutique par les radiations. 1 h.
 (Jour et heure à fixer.) Institut cant. de Radiologie, Hôp. Cant.
- M. le Dr **Raymond de Saussure**, privat-docent de psychiatrie.
 [Le cours a lieu au semestre d'été.]
- M. le Dr **François Sciclounoff**, privat-docent de médecine interne.
Chapitres choisis de séméiologie médicale. 1 h.
 Vendredi, à 15 heures. Clin. méd.
- M. le Dr **Jacques Stephani**, privat-docent de médecine interne.
 [Le cours a lieu au semestre d'été.]
- M. le Dr **Robert Sulzer**, privat-docent de physiologie.
Physiologie des organes des sons. 2 h.
 Jours et heures à fixer. Ec. Méd.
- M. le Dr **Karl-M. Walthard**, privat-docent de physiothérapie.
Electrologie pratique. 1 h.
 (Jour et heure à fixer.) Institut de Physiothérapie
 Hôp. Cant.
- M. le Dr **Fernand Wyss-Chodat**, privat-docent de
 dermatologie et syphiligraphie.
*Histologie et microbiologie des maladies de la peau et des
 maladies vénériennes.* 1 h.
 (Jour et heure à fixer.) Clin. Dermat.
- b) Ancien règlement.
- M. le Dr **Louis Aubert**.
Gynécologie opératoire. 1 h.
 Mercredi, à 18 heures. Maternité.
- M. le Dr **Henri Audeoud**.
Hygiène et alimentation de l'enfance. 1 h.
 Samedi, à 18 heures. Polyclinique.

¹ Rue Gourgas, 19.

- M. le Dr Charles Martin-Du Pan.
Chirurgie infantile et orthopédie. 1 h.
Mardi, à 11 h. Hôp. Gourgas¹.
- M. le Dr Rista Mitkovitch.
Criminologie générale. — Les criminels au point de vue
anthropologique, sociologique et psychologique.
Dégénérescence et criminalité. Problème de la
responsabilité. Défense contre le crime. 1 h.
Lundi, à 15 heures. Univ., s. 48.
- M. le Dr Charles Perrier.
Chapitres choisis d'urologie chirurgicale. 1 h.
Vendredi, à 17 heures. Hôp. cant.
- M. le Dr Charles Waegeli.
Séminaire d'obstétrique. 1 h.
Vendredi, à 10 heures. Auditoire de la Maternité.

Conditions d'immatriculation.

Sont admises à l'immatriculation comme *étudiants* dans la Faculté de médecine :

1^o Les personnes qui ont obtenu le certificat de maturité de la section classique ou de la section réelle latine du Collège de Genève ou le certificat de maturité de la section réelle latine de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles de Genève.

2^o Les personnes qui, par des certificats ou des diplômes, justifient d'études équivalentes¹. Le bureau du Sénat, sur le préavis de la Faculté, statue sur l'équivalence.

Peuvent suivre les cours en qualité d'*auditeurs* les personnes âgées de 18 ans. Toutefois, sauf autorisation spéciale du professeur, les cliniques et les cours pratiques ne sont accessibles qu'aux personnes qui justifient d'études médicales régulières.

Grades, certificats.

Examens fédéraux pour les médecins.

La Faculté de Médecine prépare aux examens des grades de bachelier ès sciences médicales, de docteur en médecine et de docteur en médecine dentaire, ainsi qu'aux examens du certificat d'études médicales. Elle prépare également aux examens fédéraux pour les médecins.

¹ Les baccalauréats ès lettres des Universités et Académies étrangères, la maturité italienne et les maturités délivrées par les Gymnases d'Etat sont, d'une manière générale, reconnus comme équivalents à la maturité du Gymnase de Genève, sous réserve de l'examen des diplômes dans chaque cas particulier.

Les conditions d'admission sont les mêmes pour les deux sexes.

E.M. = Ecole de médecine.
H.C. = Hôpital cantonal.
I.P. = Institut pathologique.
U. = Université, bâtiment principal.
M. = Maternité.
I. H. = Institut d'Hygiène.
A.A. = Asile des Aliénés.
I.R. = Institut de radiologie. (H.C.)

Cl. m. = Clinique médicale.
Cl. ch. = Clinique chirurgicale.
P. = Polyclinique.
P.Oto. = Policl. otorhinolaryng.
I.M.L. = Institut méd. légale.
Cl. Inf. = Clinique infantile.
Cl. opht. = Clinique ophtalmolog.

FACULTÉ DE MÉDECINE

Heures	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Heures	Samedi	
8.30 à 9.15 8 à 8.45	Bujard Kœnig	E.M. Mat.	Bujard Kœnig	E.M. Mat.	Bujard Kœnig	E.M. Mat.	Bujard Kœnig	E.M. Mat.	Bujard Kœnig	E.M. Mat.	8.15 à 9	Bujard de Seigneux	E.M. Mat.
9 à 9.45	Battelli (t.p.) Du Bois	E.M. H.C.	Battelli (t.p.) Franceschetti Chatillon	E.M. Cl. Oph. M.	Du Bois	H.C.	Du Bois	H.C.	Roch Franceschetti	H.C. Cl. Oph.	9.15 à 10	J.-A. Weber de Seigneux Piotrowski	E.M. Mat. Cl. opht.
10 à 11.- 9.50 à 10.50	Roch	H.C.	Battelli (t.p.) Roch	E.M. H.C.	Roch	H.C.	Roch	H.C.	Roch Waegeli	H.C. Mat.		J.-A. Weber Wiki (t.p.) Veyrassat	E.M. E.M. Pol.
11 à 12.15	Jentzer Askanazy	H.C. I.P.	Battelli (t.p.) Jentzer Martin Du Pan	E.M. H.C. H.G.	Jentzer Askanazy	H.C. I.P.	Jentzer Askanazy	H.C. I.P.	Jentzer Askanazy Bickel	H.C. I.P. H.C.		Wiki (t.p.) Veyrassat Mantchik	E.M. Pol. P. oto.

FACULTÉ DE MÉDECINE (suite)

Heures.	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
14.15 à 15	Askanazy (t. p.) I.P.	Bujard (t. p.) E.M. Naville I.M.L.	Ladame A.A. Gilbert I.R. Reh (t. p.) I.H.	Battelli (t. p.) E.M. Askanazy (t. p.) I.P.	Bujard (t. p.) E.M. Naville I.M.L.	Reh (t. p.) I.H.
15.15 à 16	de Seigneux Pol. <i>Mitkovitch</i> 48	Bujard (t. p.) E.M. Wiki E.M. Besse H.C.	Ladame A.A. Gilbert I.R. Reh (t. p.) I.H.	Battelli (t. p.) E.M. Askanazy (t. p.) I.P.	Bujard (t. p.) E.M. Askanazy (t. p.) I.P. <i>Sciclounoff</i> H.C.	Reh (t. p.) I.H.
16.15 à 17	Battelli E.M. Gautier Cl. inf. Reh I.H. <i>Friedheim</i> I.P. <i>Betchov</i> H.C. <i>Mozer</i> H.C.	Battelli E.M. de Seigneux Pol. Roch H.C. Julliard H.C. Besse H.C. <i>Gourfein-Welt</i> Cl. op	Battelli E.M. Besse H.C.	Battelli (t. p.) E.M. <i>Dainow</i> H.C. <i>Babaantz</i> I.R. <i>Piotrowski</i> Cl. Opht.	Battelli E.M. Gautier Cl. inf. Reh I.H. <i>Saloz</i> H.C.	<i>Golay</i> H.C.
17.15 à 18	Battelli E.M. Franceschetti Cl. Oph.	Battelli E.M. Roch H.C. Julliard H.C. <i>Brocher</i> I.P. <i>Morel</i> P.	Battelli E.M. Askanazy I.P. Wiki E.M. Franceschetti Cl. Oph. <i>Barbey</i> P. oto <i>Rutishauser</i> I.P. <i>Ody</i> H.C.		Battelli E.M. Chéridjian P. Oto. de Morsier H.C. <i>Perrier</i> H. C.	<i>Epstein</i> H.C.
18.15 à 19	Weber Aula E.M. Veyrassat Pol. Chéridjian P. Oto.	Weber Aula E.M. Bickel Pol.	Askanazy I.P. Weber Aula E.M. Veyrassat Pol. <i>Aubert</i> Mat. <i>Rutishauser</i> I.P.		Weber Aula E.M. Bickel Pol.	<i>Audeoud</i> Pol.

INSTITUT DENTAIRE

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jèudi	Vendredi	Samedi
7 à 8			<i>Held</i>	Guillermin		
8 à 9	Guillermin Ackermann	Guillermin	Guillermin Ackermann	Guillermin	Guillermin Ackermann	Guillermin
9 à 10	Guillermin Ackermann	Guillermin	Guillermin Ackermann	Guillermin Ackermann	Guillermin Ackermann	Guillermin
10 à 11			Julliard	<i>Comte</i>		Ackermann
11 à 12		Wartmann	Wartmann	<i>Comte</i>	Wartmann	
14 à 15	Métral	Métral	Métral		Métral	Métral
15 à 16	Métral	Métral	Métral		Métral	Métral
16 à 17	Métral	Métral	Métral		Métral	Métral
17 à 18	Pfæffli	Pfæffli	Askanazy I.P.		Pfæffli	
18 à 19	Pfæffli	Pfæffli	Askanazy I.P.		Pfæffli	

M. le Dr Max Askanazy , prof. ord. à l'Université. <i>Anatomie pathologique de la cavité buccale et du pharynx</i> (avec le concours du chef des travaux de l'Institut pathologique).	2 h.
Mercredi, de 17 à 19 heures.	Inst. path.
M. le Dr Charles Julliard , prof. extr. à l'Université. <i>Chirurgie de la cavité buccale.</i>	1 h.
Mercredi, à 10 heures.	Inst. dent.
M. le Dr Charles Wartmann , professeur à l'Inst. dentaire. <i>Pharmacologie.</i>	2 h.
Mardi et vendredi, à 11 heures.	Inst. dent.
<i>Stomatologie clinique.</i>	1 h.
Mercredi, à 11 heures.	Inst. dent.

Le laboratoire est ouvert tous les jours, de 8 à 12 heures ;
le lundi, le mardi, et le vendredi, de 14 à 19 heures ;
le mercredi et le samedi, de 14 à 17 heures.

COURS DE PRIVAT-DOCENTS

M. Ernest Comte , Dr méd. dent. <i>Orthodontie.</i>	1 h.
(Jour et heure à fixer).	Inst. dent.
<i>Clinique orthodontique.</i>	2 h.
Jeudi, de 10 heures à 12 heures.	Inst. dent.
M. Arthur-Jean Held , Dr méd. dent. <i>Affections paradentaires.</i> — Etiologie et aspects cliniques.	1 h.
Mercredi, à 7 h. 30.	Inst. dent.

Conditions d'admission.

Les conditions d'admission à l'Institut Dentaire sont les mêmes que celles qui sont indiquées plus haut pour la Faculté de Médecine (p. 60).

Grades. Examens fédéraux pour les médecins-dentistes.

L'Institut dentaire prépare aux examens du grade de licencié en chirurgie dentaire. Il prépare également aux examens fédéraux pour les médecins-dentistes.

INSTITUT DENTAIRE

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
7 à 8			<i>Held</i>	Guillermin		
8 à 9	Guillermin Ackermann	Guillermin	Guillermin Ackermann	Guillermin	Guillermin Ackermann	Guillermin
9 à 10	Guillermin Ackermann	Guillermin	Guillermin Ackermann	Guillermin Ackermann	Guillermin Ackermann	Guillermin
10 à 11			Julliard	<i>Comte</i>		Ackermann
11 à 12		Wartmann	Wartmann	<i>Comte</i>	Wartmann	
14 à 15	Métral	Métral	Métral		Métral	Métral
15 à 16	Métral	Métral	Métral		Métral	Métral
16 à 17	Métral	Métral	Métral		Métral	Métral
17 à 18	Pfæffli	Pfæffli	Askanazy I.P.		Pfæffli	
18 à 19	Pfæffli	Pfæffli	Askanazy I.P.		Pfæffli	

FACULTÉ AUTONOME DE THÉOLOGIE

M. le professeur Auguste GAMPERT, Doyen.

	Salle	
M. J. Eugène Choisy , prof. ord.		
<i>Histoire de l'Eglise jusqu'à Constantin.</i>	2 h.	
Lundi, à 9 heures ; vendredi, à 8 heures.		28.
<i>Histoire générale du christianisme.</i>	1 h.	
Samedi, à 10 heures.		29.
<i>Séminaire calvinien.</i>	1 h.	
Samedi, à 11 heures.		29.
M. John Gaillard , prof. ord.		
<i>Théologie pastorale.</i>	1 h.	
Vendredi, à 10 heures.		28.
<i>Homilétique et diction.</i> (1 ^{re} année).	2 h.	
Mercredi, à 10 heures et à 11 heures.		29.
<i>Exercices de prédication.</i>	1 h.	
Mardi, à 11 heures.		28.
M. Auguste Lemaitre , prof. ord.		
<i>Dogmatique</i> : Le salut et la vie chrétienne. L'Eglise.	3 h.	
Mardi, à 10 heures ; mercredi et samedi, à 8 heures.		28.
<i>Histoire des doctrines</i> : La théologie protestante française au XIX ^e siècle.	4 h.	
Mercredi, à 18 heures.		28.
<i>Patristique latine.</i> Tertullien : De pœnitentia.	1 h.	
Samedi, à 9 heures.		29.
<i>Introduction aux études théologiques.</i>	1 h.	
Mercredi, à 9 heures.		29.
M. Auguste Gampert , prof. ord.		
<i>Histoire du peuple d'Israël et de sa religion.</i> — Les origines.	2 h.	
Lundi, à 11 heures ; samedi, à 10 heures.		28.

		Salle
<i>Exégèse de l'Ancien Testament.</i> — Fragments du Pentateuque et des livres historiques.	2 h.	
Mercredi et samedi, à 9 heures.		28.
<i>Grammaire hébraïque.</i>	3 h.	
Lundi, à 9 h. ; mercredi et vendredi, à 8 heures.		29.
<i>Etude générale de l'Ancien Testament</i> (pour la 1 ^{re} année).	1 h.	
Lundi, à 10 heures.		29.
M. Georges Berguer , prof. ord.		
<i>Histoire des Religions.</i> Les religions des mystères.	2 h.	
Mardi, à 9 heures, et mercredi, à 10 heures.		28.
<i>Histoire des Religions.</i> Prolegomènes : animisme, magie, tabous, totémisme (1 ^{re} année).	1 h.	
Mardi, à 15 heures.		29.
<i>Psychologie religieuse.</i> — Les divers tempéraments religieux.	1 h.	
Mercredi, à 11 heures.		28.
M. Franz Leenhardt , prof. ord.		
<i>Théologie du Nouveau Testament.</i> Eglise et Sacrement dans la pensée chrétienne primitive. (2 ^{me} à 4 ^{me} année).	2 h.	
Vendredi, de 14 à 16 heures.		28.
<i>Interprétation de textes.</i> Les épîtres aux Galates et aux Corinthiens.	2 h.	
Lundi, de 14 à 16 heures.		28.
<i>Introduction aux livres du Nouveau Testament</i> (pour la 2 ^{me} année).	1 h.	
Vendredi, à 11 heures.		28.
<i>Histoire du texte et du canon du Nouveau Testament.</i>	1 h.	
Vendredi, à 10 heures.		29.
<i>Lecture cursive du Nouveau Testament</i> (en grec).	1 h.	
Vendredi, à 9 heures.		28.
<i>Grec élémentaire.</i>	2 h.	
(Jours et heures à fixer.)		
M. Henry Berthoud , chargé de cours.		
<i>Catéchétique.</i>	1 h.	
Mardi, à 14 heures.		28.

M. Jaques Courvoisier, chargé de cours.
*Les influences réciproques de la Réforme allemande et
de la Réforme française.* 1 h.
Mardi, à 8 heures. 28.

PRIVAT-DOCENT

M. Adolf Keller, privat-docent.
Théologie allemande moderne. — De Ritschl à Karl Barth. 1 h.
Mercredi, à 17 h.

EXERCICES DE PRÉDICATION

Une fois par semaine devant les professeurs de la Faculté.

Conditions d'admission.

Sont admises à l'immatriculation comme *étudiants* dans la Faculté autonome de théologie protestante :

1° Les personnes qui ont obtenu le certificat de maturité de la section classique ou de la section réelle latine du Collège de Genève ou le certificat de maturité de la section réelle latine de l'École secondaire et supérieure des jeunes filles de Genève.

2° Les personnes qui, par des certificats ou des diplômes, justifient d'études équivalentes⁴. Le Bureau du Sénat, sur le préavis de la Faculté, statue sur l'équivalence.

Peuvent suivre les cours en qualité d'*auditeurs*, les personnes âgées de 18 ans. Les auditeurs ne sont pas autorisés à postuler de grade.

Grades.

La Faculté de Théologie prépare aux examens des grades de bachelier en théologie, de bachelier ès sciences religieuses, de licencié en théologie et de docteur en théologie.

Au nom de l'Université :

Le Recteur,

Albert RICHARD.

⁴ Les baccalauréats ès lettres des Universités et Académies étrangères, la maturité (avec latin) italienne et les maturités délivrées par les Gymnases d'Etat sont, d'une manière générale, reconnus comme équivalents à la maturité du Gymnase de Genève, sous réserve de l'examen des diplômes dans chaque cas particulier.

Les conditions d'admission sont les mêmes pour les deux sexes.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Heures	Lundi	Salle	Mardi	Salle	Mercredi	Salle	Jèudi	Salle	Vendredi	Salle	Samedi	Salle
8 à 9			Courvoisier	28	Lemaitre Gampert	28 29			Choisy Gampert	28 29	Lemaitre	28
9 à 10	Choisy Gampert	28 29	Berguer	28	Gampert Lemaitre	28 29			Leenhardt	28	Gampert Lemaitre	28 29
10 à 11	Choisy Gampert	28 29	Lemaitre	28	Berguer Gaillard	28 29			Gaillard Leenhardt	28 29	Gampert Choisy	28 29
11 à 12	Gampert	28	Gaillard	28	Berguer Gaillard	28 29			Leenhardt	28	Choisy	29
14 à 15	Leenhardt	28	Berthoud	28					Leenhardt	28		
15 à 16	Leenhardt	28	Berguer	29					Leenhardt	28		
16 à 17												
17 à 18					Keller	28						
18 à 19					Lemaitre	28						

Le présent programme est approuvé.

GENÈVE, le 26 septembre 1936.

*Le Conseiller d'Etat
chargé du Département de l'Instruction publique,*

Paul LACHENAL.



INSTITUT UNIVERSITAIRE DE HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES

(The Graduate Institute of International Studies)

5, Promenade du Pin, Genève.

Direction : MM. les professeurs Paul MANTOUX et William E. RAPPARD.

L'Institut a pour but l'étude scientifique au siège de la Société des Nations des relations internationales contemporaines, envisagées des points de vue juridique, économique, politique et historique.

Préparation aux examens du diplôme de l'Institut, de la licence ès sciences politiques (mention études internationales) et du doctorat ès sciences politiques.

Pour les conditions d'admission, les dispositions financières¹, etc., consulter la brochure délivrée gratuitement au Secrétariat de l'Institut, 5, Promenade du Pin.

Professeurs :

MM. Paul MANTOUX, William-E. RAPPARD, Maurice BOURQUIN,
Carl-J. BURCKHARDT, Guglielmo FERRERO, HANS KELSEN,
Ludwig VON MISES, Pitman-B. POTTER, HANS WEHBERG.

Chargé d'un enseignement : M. Paul GUGGENHEIM.

Professeur-adjoint : M. M.-A. HEILPERIN.

Secrétaire général : M. André MUSSARD.

Prière de demander à l'Institut universitaire le programme du semestre d'hiver 1936-1937.

¹ Les étudiants régaliars de l'Université payent pour chaque cours 6 Fr. par heure et par semestre.

PRIX UNIVERSITAIRES

UNIVERSITÉ

Prix fondés par Henri Disdier.

Prix de Philosophie (dit Prix Humbert).

1000 fr. — Sujet : *L'œuvre philosophique d'Emile Meyerson.*

Le prix sera décerné en juin 1937.

Les mémoires doivent être remis au recteur de l'Université avant le 1^{er} janvier 1937.

Prix d'Histoire (dit Prix Ador).

1000 fr. — Sujet : *Une contribution à l'historiographie du XVI^e ou du XVII^e siècle.* (Edition d'un texte, étude biographique d'un auteur, examen critique d'une source, etc.).

Le prix sera décerné en juin 1937.

Les mémoires doivent être remis au recteur de l'Université avant le 1^{er} janvier 1937.

Prix de Philosophie morale (dit Prix Disdier).

2000 fr. — Sujet : *De l'idée de finalité en philosophie morale.*

Le prix sera décerné en juin 1940.

Les mémoires doivent être remis au Recteur de l'Université avant le 1^{er} janvier 1940.

DISPOSITIONS RELATIVES A CES PRIX

ARTICLE PREMIER. — Sont admis à concourir :

a) Les citoyens genevois, âgés de moins de 27 ans, pour les Prix Humbert et Ador, et âgés de moins de 30 ans, pour le Prix Disdier.

b) Les Suisses des autres cantons et les étrangers dans les mêmes conditions d'âge qui ont suivi, pendant un an au moins, les cours de l'Université de Genève.

Les prescriptions du présent article se rapportent à l'époque de la clôture du présent concours.

ART. 2. — Les mémoires destinés au concours doivent être manuscrits, inédits et en langue française.

ART. 3. — Ils porteront une devise qui sera reproduite sur un pli cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

ART. 4. — Les mémoires couronnés sont déposés à la Bibliothèque publique et universitaire. Les auteurs conservent la propriété de leur œuvre et ont par conséquent le droit d'en prendre copie.

Prix Théodore Claparède.

L'Université décernera, en juin 1939, un prix de *six cents francs* au mémoire le plus important sur un sujet se rattachant à l'histoire du protestantisme de langue française, laissé au choix des concurrents.

Les mémoires doivent être remis au Recteur de l'Université avant le 1^{er} janvier 1939.

DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

ARTICLE PREMIER. — Sont admis à concourir :

a) Les citoyens genevois.

b) Les Confédérés et étrangers ayant été ou étant encore étudiants à l'Université de Genève.

Les concurrents ne doivent pas avoir plus de 35 ans accomplis au moment de la remise du mémoire.

ART. 2. — Les mémoires présentés au concours devront être écrits en français et inédits. Les travaux jugés dignes d'être publiés pourront seuls être récompensés.

Prix Arthur de Claparède.

L'Université décernera, en juin 1937, un prix de *mille francs*, à l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet géographique (géographie mathématique, physique, biologique, économique et sociale, historique, politique, etc. : ethnographie, explorations et même simples voyages, à condition que ceux-ci aient une valeur géographique).

Les mémoires, manuscrits ou imprimés, doivent être remis au Recteur de l'Université avant le 1^{er} janvier 1937.

DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

Le concours est ouvert à tous les écrivains suisses ou domiciliés en Suisse.

Les mémoires devront être rédigés dans l'une des trois langues nationales (français, allemand ou italien).

Le lauréat devra publier son mémoire dans le délai d'une année et déposer 25 exemplaires au Secrétariat de l'Université.

Les travaux déjà publiés ne seront admis au concours que s'ils ont été imprimés en Suisse et si leur publication ne remonte pas à plus de deux ans avant la clôture du concours.

Bourse Thomas Harvey.

La bourse Thomas Harvey, au montant de *mille francs*, destinée à des voyages d'étude en pays de langue anglaise, est décernée par l'Université à la suite d'un concours ouvert aux étudiants de nationalité suisse qui ont suivi l'enseignement des deux dernières classes de la division supérieure du Collège de Genève et qui sont immatriculés à l'Université depuis au moins deux semestres.

Au retour de son voyage le lauréat est tenu de présenter un rapport écrit au doyen de la Faculté des Lettres.

Les candidats doivent s'inscrire jusqu'au 30 avril 1937 auprès du Secrétaire de l'Université en déposant les pièces justificatives. Le concours aura lieu dans le courant du mois de mai.

Prix Robert Harvey.

L'Université décernera, en juin 1937, un prix de *mille francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante :

Les relations politiques entre l'Angleterre et la République de Genève aux XVII^e et XVIII^e siècles,
d'après les sources et documents d'archives.

[Les concurrents prendront comme point de départ la mort de Jacques I^{er} (1625). Selon leur appréciation du sujet, ils peuvent traiter toute l'époque proposée ou seulement une période].

Les mémoires doivent être remis au Recteur de l'Université avant le 1^{er} janvier 1937.

DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

ARTICLE PREMIER. — Le concours est ouvert aux étudiants et aux auditeurs inscrits dans la Faculté des Lettres

ART. 2. — Les travaux présentés devront être rédigés en langue française ou anglaise, dactylographiés en trois exemplaires.

ART. 3. — Le mémoire couronné demeure la propriété de son auteur; un exemplaire est déposé aux archives de la Salle Robert Harvey.

Prix D^r Emile Berger.

L'Université décernera, en juin 1937, un prix de *deux mille francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante :

De la descendance des alcooliques.

Les mémoires doivent être remis au Recteur de l'Université avant le 1^{er} janvier 1937.

DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

ARTICLE PREMIER. — Sont admis à concourir :

a) les étudiants de l'Université de Genève.

b) les gradués de l'Université de Genève âgés de moins de 35 ans accomplis au moment de la remise du mémoire.

ART. 2. — Les thèses, ouvrages ou mémoires présentés devront être rédigés en français et remis en deux exemplaires au moins.

ART. 3. — Les travaux encore inédits doivent être présentés dactylographiés.

En ce qui concerne les ouvrages imprimés, seuls pourront être pris en considération ceux qui auront paru dans les trois années précédant le terme fixé pour la présentation des travaux.

ART. 4. — Les travaux récompensés restent la propriété de leurs auteurs. En cas de publication, deux exemplaires seront remis gratuitement à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève.

Prix Lucien Cellérier.

L'Université décernera, en juin 1937, un prix de *mille francs* destiné à récompenser l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet concernant la psychologie affective et son application à l'éducation (Pour de plus amples détails, s'adresser au Secrétariat de l'Université).

Les mémoires doivent être remis au Recteur de l'Université avant le 1^{er} janvier 1937.

DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

ARTICLE PREMIER. — Sont admis à concourir :

a) les étudiants et anciens étudiants de l'Université de Genève qui ont obtenu le certificat du laboratoire de psychologie dans les quatre ans précédant la clôture du concours.

b) les élèves de l'Institut J. J. Rousseau qui sont inscrits comme étudiants ou comme auditeurs à l'Université.

c) les anciens élèves de l'Institut J. J. Rousseau qui ont été diplômés dans les quatre ans précédant la clôture du concours.

ART. 2. — Les mémoires destinés au concours doivent être manuscrits (écrits très lisiblement) ou, de préférence, dactylographiés, inédits et rédigés en langue française.

ART. 3. — Les travaux jugés dignes d'être publiés pourront seuls être couronnés.

Prix Lucien Chalumeau

L'Université décernera, en juin 1937, un prix de la valeur de *cinq cents francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet concernant la préhistoire (y compris, s'il y a lieu, l'étude des races préhistoriques) ou l'histoire de la civilisation.

Les mémoires (manuscrits ou imprimés) doivent être remis au Recteur de l'Université avant le 1^{er} janvier 1937.

Exceptionnellement les thèses de doctorat pourront être retenues par le jury.

Les mémoires imprimés ne devront pas être antérieurs à plus de trois ans, cette date étant calculée dès le jour de la fermeture du concours auquel le travail est présenté.

DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

Sont admis à concourir :

1. Les étudiants et anciens étudiants, les auditeurs et anciens auditeurs, suisses, de l'Université de Genève.

2. Les étudiants et anciens étudiants étrangers, à condition qu'ils aient passé au moins deux semestres à l'Université et qu'ils aient acquis dans l'une des six années précédentes, un grade auprès d'une des Facultés de l'Université de Genève.

Les mémoires devront être rédigés en français, et, s'ils sont manuscrits, dactylographiés en quatre exemplaires.

Les lauréats, s'ils ont présenté un mémoire manuscrit, seront tenus de publier, dans le cours de l'année qui suivra l'obtention du prix, au moins un résumé de leur mémoire.

Si, pour des raisons majeures, le manuscrit ne peut être intégralement publié, il sera déposé à la Bibliothèque publique et universitaire, les auteurs conservant la propriété de leur œuvre.

Toute liberté est laissée au jury pour décerner ou non le prix, le diviser, ou n'accorder qu'un ou plusieurs accessits dont il fixera la valeur.

Fonds Théodore Flournoy

Le fonds Théodore Flournoy est destiné à accorder une ou plusieurs bourses d'études ou de recherches à des étudiants ou à des gradués de l'Université. Pour l'attribution de ces bourses, la préférence sera donnée aux travaux portant sur les disciplines suivantes : psychologie expérimentale, psychologie religieuse, psychologie pédagogique, psychanalyse, philosophie des sciences, histoire des sciences.

Toute personne à qui une bourse aura été attribuée sera tenue d'envoyer au Recteur un rapport écrit sur le résultat de ses travaux.

Exceptionnellement la Commission du Fonds pourra transformer, en tout ou en partie, la bourse en un prix, pour récompenser l'auteur d'un travail remarquable, publié en langue française dans les deux années précédentes, sur un sujet rentrant dans l'une des disciplines indiquées ci-dessus. La Commission, dans ce cas, pourra prendre en considération d'autres personnes que des étudiants ou gradués de l'Université de Genève.

Les candidats devront envoyer leur demande au Recteur de l'Université, en y joignant toutes pièces justificatives, avant le 1^{er} mars 1937, avec un exposé des buts qu'ils se proposent.

Fonds Jean de Soukozanette

Le fonds Jean de Soukozanette est destiné à subvenir aux frais d'études d'étudiants et d'étudiantes de nationalité russe et de religion orthodoxe, immatriculés à l'Université de Genève.

Les candidats doivent adresser leur demande à M. le Recteur de l'Université avant le 30 juin 1937.

Fonds African Spir

(Fondé par M^{me} Claparède-Spir).

Le fonds African Spir est destiné à une bourse d'études (environ 1,200 fr. par an), à un étudiant (ou à une étudiante), appartenant à une famille peu fortunée, et qui aura témoigné d'un profond intérêt pour la philosophie et de réelles capacités pour l'étude de cette discipline.

Les candidats doivent adresser leur demande à M. le Recteur de l'Université avant le 1^{er} mai 1937.

Fonds Krishnavarma

ART. 1^{er}. — Le « Fonds Krishnavarma » est destiné à venir en aide aux étudiants appelés à imprimer une thèse de valeur agréée par la Faculté intéressée, aux fins d'obtenir un grade à l'Université de Genève. Peuvent bénéficier d'une allocation les étudiants de toutes nationalités, régulièrement immatriculés et inscrits à l'Université de Genève depuis quatre semestres au moins, qui ne disposent pas de ressources suffisantes pour imprimer leur thèse.

ART. 2. — Les étudiants répondant aux exigences prévues à l'article 1^{er} peuvent bénéficier :

a) Soit d'un don qui, prélevé sur les intérêts du fonds, ne sera pas supérieur à fr. 200. — (deux cents).

b) Soit, lorsque leur thèse pourra être considérée comme une étude particulièrement importante, d'un prêt sans intérêts qui ne sera pas supérieur à fr. 1.000 (mille).

Ces prêts pourront être prélevés sur le capital du Fonds, mais en aucun cas ce capital ne pourra être réduit par ces prêts à une somme inférieure à fr. 5.000. — (cinq mille).

Les étudiants qui bénéficieront d'un prêt devront prendre l'engagement de rembourser dès que les circonstances le leur permettront et, en tout cas, cinq ans au plus tard après la remise de la somme.

ART. 3. — Les demandes d'allocation doivent être adressées au recteur de l'Université qui les transmet au Bureau. Celui-ci statue après avoir pris connaissance du préavis de la Faculté intéressée.

FACULTÉ DES SCIENCES

Prix Davy.

La Faculté des Sciences décernera, en juin 1937, un prix de la valeur de *mille francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet de Physique, de Chimie, de Géologie, de Minéralogie, de Botanique ou de Zoologie.

Les mémoires, manuscrits ou imprimés, doivent être remis au Doyen de la Faculté des Sciences avant le 1^{er} janvier 1937.

DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

1. Sont admises à concourir toutes les personnes graduées par la Faculté des Sciences dans les quatre ans précédant la clôture du concours ; le dernier grade est seul pris en considération.

2. Les mémoires doivent être en langue française ; ils peuvent être manuscrits ou imprimés (ces publications ne doivent pas remonter à plus d'un an). Les thèses de doctorat sont exclues.

3. Si un prix ou un accessit est décerné à un mémoire manuscrit, celui-ci devra être déposé à la Bibliothèque publique et universitaire. Le ou les auteurs en conserveront la propriété littéraire.

4. Toute liberté est laissée au jury pour décerner ou non le prix, le diviser ou n'accorder qu'un ou plusieurs accessits dont il fixera la valeur.

Prix Edouard Gans.

La Faculté des Sciences décernera, en juin 1937, un prix de la valeur de *cinq cents francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur une question de mathématiques pures (Algèbre, Analyse ou Géométrie supérieures).

Les mémoires, manuscrits ou imprimés devront être remis au Doyen de la Faculté des Sciences avant le 1^{er} janvier 1937.

DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

1. Sont admises à concourir toutes les personnes de nationalité suisse, graduées par la Faculté des Sciences dans les cinq ans précédant la clôture du concours ; le dernier grade est seul pris en considération.

2. Les mémoires doivent être en langue française ou allemande ; ils peuvent être manuscrits ou imprimés (ces publications ne doivent pas remonter à plus d'un an). Les thèses de doctorat et les travaux du certificat d'aptitude sont exclus.

3. Si un prix ou un accessit est décerné à un mémoire manuscrit, celui-ci devra être déposé à la Bibliothèque publique et universitaire. Le ou les auteurs en conservent la propriété littéraire.

4. Toute liberté est laissée au Jury pour décerner ou non le prix, le diviser ou n'accorder qu'un ou plusieurs accessits dont il fixera la valeur.

Prix Plantamour-Prevost.

(Fondé par M^{me} Rigaud-Plantamour.)

La Faculté des Sciences décernera, en juin 1937, un prix de la valeur de *mille francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet rentrant dans le cadre des travaux de la Faculté.

Les mémoires, manuscrits ou imprimés, devront être remis au Doyen de la Faculté avant le 1^{er} janvier 1937.

DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

1. — Sont admis à concourir pour ce prix :

1) Les Genevois gradués dans la Faculté des Sciences, étudiants ou auditeurs de la Faculté, âgés de 35 ans au plus au moment de la clôture du concours.

2) Les Suisses d'autres cantons qui sont étudiants à la Faculté des Sciences au moment de la clôture du concours ou qui y ont obtenu un grade depuis quatre ans au plus avant cette date ; le dernier grade est seul pris en considération.

2. — Les mémoires doivent être rédigés en langue française (ou en latin). Ils peuvent être manuscrits ou imprimés ; dans ce dernier cas, la publication ne doit pas remonter à plus d'un an au moment de la clôture du concours. Les thèses, les travaux du certificat d'aptitude et les travaux déjà couronnés dans un concours sont exclus.

— Si le prix est décerné à un mémoire manuscrit, celui-ci doit être déposé à la Bibliothèque publique et universitaire ; l'auteur en conserve la propriété littéraire. Lorsqu'il y a collaboration, les deux auteurs doivent satisfaire aux conditions du concours.

3. — Dans le cas où il serait présenté deux mémoires d'égale valeur, le prix pourra être partagé. Cependant si l'un de ces mémoires d'égale valeur traitait une question d'Astronomie, de Géodésie ou de Météorologie, la préférence serait accordée à ce mémoire-là.

Le prix ne pourra pas être décerné deux fois à la même personne.

4. — Si le prix ne pouvait pas être décerné, les mémoires présentés n'offrant pas une valeur suffisante, la valeur du prix serait attribuée à une bourse de recherches ou de voyage en faveur d'un Genevois étudiant ou gradué de la Faculté des Sciences. Cette bourse devrait si possible être donnée dans l'année où le prix aurait dû être décerné ; sinon elle devra être décernée l'année suivante. L'attribution de cette bourse serait décidée par la Faculté, sur le préavis d'une Commission présidée par le Doyen de la Faculté.

Les candidats à la bourse devront fournir un rapport préliminaire exposant les buts qu'ils se proposent.

La personne à laquelle la bourse aura été attribuée sera tenue d'envoyer au Doyen de la Faculté un rapport sur les résultats de son activité scientifique.

Ce rapport ne pourra pas être présenté ultérieurement pour obtenir le prix Plantamour-Prevost.

Fonds Ernest Solvay

pour recherches sur des sujets de chimie théorique.

En mémoire de la féconde activité de *Marignac* et de *Stas, M. E. Solvay*, de Bruxelles, a fait don à l'Université de Genève, d'un capital de Fr. 5,000.—, à employer en subsides destinés à subvenir aux frais de recherches sur des sujets de chimie théorique (la détermination des poids atomiques, etc.) exécutées au *Laboratoire de chimie théorique* de l'Université.

Ces allocations sont accordées sur demande adressée à la *Commission administrative*, avec préavis du Directeur du laboratoire de Chimie théorique.

FACULTÉ DES LETTRES

Prix de littérature française.

(Fondé par M. Ch. Hentsch.)

La Faculté des Lettres décernera, en juin 1937, un prix de littérature française de *trois cents francs*.

Le sujet est laissé au choix des concurrents.

Les travaux doivent être remis au Doyen de la Faculté des Lettres avant le 1^{er} janvier 1937. Ils doivent être copiés à la machine à écrire ou dactylographiés.

DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

Sont admis à concourir :

a) Les bacheliers ès lettres de l'Université de Genève qui ont obtenu leur grade dans l'une des deux années antérieures à celle où se trouve le terme du concours.

b) Les étudiants qui, dans l'un des quatre semestres dont l'ouverture aura précédé le terme du concours, ont été immatriculés dans la Faculté des Lettres, et les personnes de nationalité suisse âgées de dix-huit à vingt-cinq ans qui, dans le même laps de temps, ont été inscrites à trois cours au moins de la Faculté des Lettres.

Prix Amiel.

(Fondé par M^{me} L. Strœhlin-Amiel.)

La Faculté des Lettres décernera, en juin 1937, un prix de *deux mille francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet de littérature dont le choix est laissé aux candidats (littérature pure, à l'exclusion des nouvelles et romans, histoire littéraire, critique littéraire, philologie).

Les travaux destinés au concours doivent être remis au Doyen de la Faculté des Lettres avant le 1^{er} janvier 1937.

DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

ARTICLE PREMIER. — Sont admises à concourir les personnes qui ont suivi pendant deux semestres au moins les cours de la Faculté des Lettres de Genève, soit comme étudiants, soit comme auditeurs, ou étudiants d'autres Facultés inscrits à deux cours au moins à la Faculté des Lettres.

ART. 2. — Les ouvrages doivent être en langue française. Ils peuvent être imprimés ou manuscrits.

ART. 3. — Si le prix est décerné à un ouvrage manuscrit, l'auteur devra le faire imprimer et en mettre en vente au moins cent exemplaires.

ART. 4. — L'auteur couronné garde en tout cas la propriété de son œuvre. Il devra en remettre trente exemplaires pour les professeurs et la bibliothèque de la Faculté; le montant du prix ne sera délivré qu'après la mise en librairie de la publication.

ART. 5. — Si aucun des ouvrages présentés ne paraît mériter le prix, le meilleur pourra obtenir un accessit de 500 francs.

Prix Aloys Blondel.

(Fondé par M. Auguste Blondel.)

La Faculté des Lettres décernera, en juin 1937, un prix de *quatre cents francs*, destiné à récompenser une étude de papyrologie.

Le sujet est laissé au choix des concurrents.

Les mémoires doivent être remis au Doyen de la Faculté des Lettres avant le 1^{er} janvier 1937.

DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

Sont admis à concourir : les étudiants et les anciens étudiants suisses de l'Université de Genève.

Le prix peut ne pas être décerné. Il ne sera en aucun cas partagé.

Les travaux ne doivent pas porter le nom de leur auteur. Ils porteront une devise qui sera reproduite sur un pli cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur.

Ce dernier conservera la propriété de son œuvre.

Prix Paul Duproix.

La Faculté des Lettres décernera, en juin 1937, un prix de *trois cents francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet de Sciences de l'éducation ou de Philosophie ayant rapport à des écrivains ou à des penseurs de la Suisse romande depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours.

Le sujet est laissé au choix des concurrents.

Les travaux doivent être remis au Doyen de la Faculté des Lettres avant le 1^{er} janvier 1937.

DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

Sont admis à concourir les Suisses romands ayant étudié dans un établissement d'enseignement supérieur de la Suisse romande.

Ne sont admis au concours que des travaux inédits, rédigés en langue française.

Les travaux doivent être calligraphiés ou écrits à la machine à écrire.

L'auteur couronné garde la propriété de son œuvre; il devra en remettre un exemplaire à la Bibliothèque publique et universitaire.

FACULTÉ DE DROIT

Prix Edgar Aubert.

La Faculté de Droit décernera, en juin 1938, un prix à l'auteur du meilleur travail sur un sujet de *droit public suisse* ou de *droit international intéressant directement la Suisse*.

La valeur de ce prix est fixée à *huit cents francs*. Sont admis à concourir tous les *étudiants suisses* sans aucune restriction.

Les mémoires devront être rédigés en langue française et porter le nom de leur auteur. Ils doivent être remis au Doyen de la Faculté de Droit avant le 1^{er} janvier 1938.

Prix Bellot.

La Faculté de Droit décernera, en juin 1937, un prix à l'auteur du meilleur mémoire ou de la meilleure dissertation sur un sujet de droit ou d'économie politique, dont le choix est laissé aux candidats.

La valeur de ce prix est fixée à *huit cents francs*.

Sont admis à concourir les docteurs ou licenciés en droit, suisses ou étrangers, qui auront obtenu leur grade à l'Université de Genève dans les six années précédant l'époque de la clôture du concours. Les thèses de doctorat ne sont admises au concours qu'autant qu'elles ont été présentées par des candidats ayant obtenu à Genève le grade de licencié dans les six années précédentes.

Les mémoires doivent être remis au Doyen de la Faculté de Droit avant le 1^{er} janvier 1937.

Prix Joseph des Arts.

La Faculté de Droit décernera, en juin 1937, un prix de *mille francs* à l'auteur du meilleur travail sur un sujet de législation fédérale.

Le concours est ouvert à tous sans restriction.

Les mémoires doivent être rédigés en langue française et porter le nom de leur auteur. Ils doivent être remis au Doyen de la Faculté de Droit avant le 1^{er} janvier 1937.

Prix Etienne Gide.

La Faculté de Droit décernera en juin 1937, un prix de *mille francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante :

La représentation post mortem en droit civil suisse (validité et effets du pouvoir de représentation après la mort du représenté).

Sont seuls admis à concourir les étudiants et anciens étudiants suisses de la Faculté de Droit de Genève âgés de moins de trente-cinq ans accomplis à la clôture du concours

Les mémoires doivent être inédits, rédigés en langue française, et porter le nom de leur auteur. Ils doivent être remis au Doyen de la Faculté de Droit avant le 1^{er} janvier 1937.

Le prix pourra être partagé.

Fonds Adrien Lachenal.

Les intérêts de ce fonds sont destinés à subventionner l'impression d'une thèse de doctorat en droit présentée à la Faculté de Droit de l'Université de Genève par un étudiant de nationalité suisse ayant passé au moins quatre semestres à la Faculté.

Les demandes doivent être adressées à M. le Doyen de la Faculté.

Un règlement spécial détermine les conditions dans lesquelles cette subvention pourra être accordée.

FACULTÉ DE MÉDECINE

Prix Bizot.

Un prix d'une valeur de *douze cents francs* sera décerné en juin 1938 à l'auteur du meilleur mémoire sur l'une des questions suivantes posées par la Faculté :

Les greffes de la cornée.

La chirurgie des diabétiques.

Les mémoires manuscrits, en langue française, devront être

remis avant le 1^{er} janvier 1938, au Doyen de la Faculté de Médecine, pour être soumis à l'appréciation d'un Jury nommé par la Faculté.

Seront admis à concourir :

1^o Les étudiants régulièrement immatriculés dans la Faculté de Médecine de Genève ;

2^o Les docteurs diplômés de la Faculté de Médecine de Genève depuis quatre ans au plus à partir de la publication du programme ;

3^o Les Suisses docteurs diplômés d'une Faculté de Médecine de la Suisse, ayant subi les examens fédéraux, ce depuis dix ans au plus à partir de la publication du programme.

Le prix sera renvoyé à l'année suivante si aucun travail n'est jugé digne de l'obtenir.

En cas d'égalité entre deux travaux, le prix pourra être divisé.

Le mémoire couronné sera déposé à la Bibliothèque publique et universitaire. — L'auteur conservera la propriété de son œuvre et aura, par conséquent, le droit d'en prendre copie. Dans le cas où il la publierait, il devra en remettre vingt-cinq exemplaires pour la Bibliothèque et les professeurs de la Faculté.

Prix de la Faculté de Médecine.

La Faculté de Médecine décernera, en juin 1937, un prix de *cinq cents francs* à la meilleure thèse qui lui sera présentée.

DISPOSITIONS RELATIVES A CE PRIX

Les thèses doivent être acceptées et imprimées. Elles sont admises au concours pendant les deux années qui suivent celle où a été accordé l'imprimatur et doivent être remises au Doyen de la Faculté avant le 1^{er} janvier 1937. Elles peuvent être présentées soit par le candidat, soit par un professeur.

Prix Gustave Humbert

La Faculté de Médecine décernera, en juin 1937, un prix de *cinq cents francs* au meilleur travail fait à la Polyclinique médicale ou au second Service de médecine de l'Hôpital cantonal.

Les mémoires, manuscrits ou imprimés ne concourant pas simultanément pour un autre prix, doivent être remis avant le 1^{er} janvier 1937 au Doyen de la Faculté de médecine.

Sont admis à concourir les assistants des services sus-mentionnés, les étudiants de la Faculté de Médecine de Genève et les diplômés fédéraux et cantonaux ayant terminé leurs études à Genève depuis moins de 10 ans.

FACULTÉ AUTONOME DE THÉOLOGIE

Prix Munier

La Faculté décernera, en juin 1937, un prix de *cinq cents francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante :

L'universalisme religieux dans le judaïsme aux environs de l'ère chrétienne.

Les mémoires doivent être manuscrits, inédits et en langue française. Ils doivent être remis au Doyen avant le 1^{er} janvier 1937. Le nom de l'auteur doit être remis sous pli cacheté, portant extérieurement une devise répétée en tête du manuscrit.

Prix Chenevière-Munier

La Faculté décernera, en juin 1937, un prix de *deux cents francs* à l'étudiant qui aura présenté la meilleure proposition. Les concurrents doivent s'inscrire auprès du Doyen le 1^{er} mai au plus tard.

DISPOSITIONS RELATIVES AUX PRIX MUNIER ET CHENEVIÈRE-MUNIER

Sont admis à concourir les étudiants qui sont immatriculés dans la Faculté, au moment de la clôture du concours, depuis *six semestres au plus* après le premier examen de baccalauréat en théologie ou l'examen reconnu équivalent.

Prix Georges Fulliquet

La Faculté décernera, en juin 1938, un prix de *trois cents francs* à l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet de théologie systématique (dogmatique, histoire des dogmes, apologétique) ou de philosophie de la religion, dont le choix est laissé aux concurrents.

Sont admis à concourir : 1^o les étudiants de la Faculté de Théologie de l'Université de Genève qui, au moment fixé pour la remise des travaux de concours, sont dans leur dernière année d'études ; 2^o les candidats au baccalauréat de la Faculté de Théologie de l'Université de Genève qui, à cette même date, ont passé leurs derniers examens depuis moins de deux ans ; 3^o les bacheliers en théologie de l'Université de Genève qui, à cette même date, ont obtenu leur grade depuis moins de deux ans.

Les mémoires présentés doivent être inédits et rédigés en français. Ils porteront une devise qui sera reproduite dans un pli cacheté renfermant le nom de l'auteur.

Ils doivent être remis au Doyen de la Faculté de Théologie avant le 1^{er} janvier 1938.

FONDS UNIVERSITAIRES

1. TINGRY (constitué en 1821), pour l'enseignement de la chimie.
2. DAVY (1829), pour prix décerné par la Faculté des Sciences.
3. BELLOT (1836), pour prix décerné par la Faculté de Droit.
4. HENTSCH (1844), pour prix décerné par la Faculté des Lettres.
5. HENRI DISDIER (1864) pour prix décerné par l'Université.
6. DES ARTS (1878), pour prix décerné par la Faculté de Droit.
7. AMIEL (1885), pour prix décerné par la Faculté des Lettres.
8. DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE (1885), pour prix décerné par la Faculté de Médecine.
9. CAISSE DU SÉNAT (1889), destinée aux dépenses de ce Corps.
10. BIZOT (1892), pour prix décerné par la Faculté de Médecine.
11. Edgar AUBERT (1892), pour prix décerné par la Faculté de Droit.
12. GOMARIN (1894), pour l'Université.
13. CHENEVIÈRE-MUNIER (1894), pour prix décernés par la Faculté de Théologie.
14. MULLER (1896), pour le Laboratoire de botanique systématique.
15. Théodore CLAPARÈDE (1896), pour prix décerné par l'Université.
16. Joseph DES ARTS (1900), pour prix décerné par la Faculté de Droit.
17. GRÈBE (1904), pour des recherches en chimie.
18. Arthur DE CLAPARÈDE (1908), pour prix décerné par l'Université.
19. Edouard GANS (1909), pour prix décerné par la Faculté des Sciences.
20. DES ANCIENS ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE (1909).
21. PLANTAMOUR-PREVOST (1910), pour prix décerné par la Faculté des Sciences.
22. BLONDEL (1911), pour prix décerné par la Faculté des Lettres.
23. HARVEY (1911), pour prix et bourse décernés par l'Université.
24. Paul DUPROIX (1912), pour prix décerné par la Faculté des Lettres.
25. Etienne GIDE (1923), pour prix décerné par la Faculté de Droit.
26. GODEFROY (1923), pour la Faculté de Droit.

27. Dr Jean KESER (1924), pour la Faculté des Lettres.
28. Dr Constantin TOPALI (1925), pour la Faculté des Sciences.
29. Société anonyme Dr A. WANDER (1925), pour l'École de pharmacie.
30. Dr Emile BERGER (1926), pour prix décerné par l'Université.
31. Georges FULLIQUET (1926), pour prix décerné par la Faculté de Théologie.
32. Eugène RICHARD (1927), pour la Faculté de Droit.
33. Christos LAMBRAKIS (1927), pour chaire à la Faculté des Lettres.
34. Lucien CELLÉRIER (1927), pour prix décerné par l'Université.
35. Théodore FLOURNOY (1928), pour bourse décernée par l'Université.
36. Adrien LACHENAL (1928), pour impression de thèses à la Faculté de Droit.
37. Rudolf Jan REIGER (1928), pour l'Institut de Physique (recherches de précision sur les rayons X).
38. Dr Laurent REHFOUS-COLLART (1929), pour l'Institut de Botanique (pour publications).
39. Gustave HUMBERT (1929), pour prix décerné par la Faculté de Médecine.
40. Jean DE SOUKOZANETTE (1929), pour bourse décernée par l'Université.
41. African SPIR (1929), pour bourse décernée par l'Université.
42. Fonds KRISHNAVARMA (1933).
43. Lucien CHALUMEAU (1933), pour prix décerné par l'Université.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

Approuvé par le Conseil d'Etat

Des étudiants et des auditeurs.

Les cours de l'Université sont suivis par des *étudiants* et des *auditeurs*.

Les personnes qui veulent être immatriculées comme *étudiants* doivent s'adresser au Secrétaire de l'Université, en désignant la Faculté dans laquelle elles désirent être inscrites et en déposant leurs titres.

Ces titres sont soumis au Doyen de la Faculté, lequel accorde ou refuse l'immatriculation.

En cas de réclamation, le Bureau, sur le préavis de la Faculté, statue définitivement.

Les *étudiants* peuvent seuls subir des examens de grades.

Les conditions d'immatriculation sont les mêmes pour les étudiants des deux sexes.

Les *auditeurs* doivent avoir dix-huit ans; aucun titre n'est exigé pour leur inscription.

Les étudiants immatriculés dans une Faculté peuvent s'inscrire aux cours d'une autre Faculté.

Toutefois, sauf autorisation spéciale du professeur, les cliniques, les laboratoires et les cours pratiques de la Faculté de médecine ne sont accessibles qu'aux personnes qui justifient d'études médicales régulières.

Les étudiants et les auditeurs doivent prendre, dans les trois premières semaines après l'ouverture de chaque semestre, une inscription pour chacun des cours ou des exercices pratiques qu'ils se proposent de suivre et payer la finance prévue par la loi.

Un livret d'études est remis aux étudiants et aux auditeurs. Ce livret doit être signé, chaque semestre, par tous les professeurs ou privat-docents dont l'étudiant ou l'auditeur suit les cours, par le Doyen de la Faculté et par le Recteur.

Dispositions financières.

Les rétributions, ainsi que les droits universitaires pour les grades, sont perçus par le Caissier-comptable de l'Université, sous l'inspection du Recteur.

A. Les *Etudiants* doivent payer :

I. — Un droit d'immatriculation de Fr. 20.— à leur entrée dans l'Université.

Sont dispensés de cette finance les porteurs du certificat de matu-

rité de la division supérieure du Collège de Genève, de l'Ecole supérieure de Commerce de Genève et de l'Ecole secondaire et supérieure des Jeunes filles de Genève. Les étudiants qui changent de Faculté, ou qui rentrent dans l'Université après l'avoir temporairement quittée, ne sont pas astreints à payer une nouvelle finance d'immatriculation.

Sont exemptés de la moitié de la finance d'immatriculation de Fr. 20.— : a) les étudiants porteurs d'un certificat d'exmatriculation d'une université suisse; b) les étudiants suisses porteurs d'un certificat d'exmatriculation d'une université étrangère; c) les porteurs d'un certificat de maturité suisse; d) les porteurs de certificats de maturités des Ecoles supérieures de commerce suisses; e) les porteurs d'un diplôme suisse d'instituteur admis à l'immatriculation.

Le droit d'entrée à l'Institut des Hautes Etudes commerciales est également de Fr. 20.—. Pour l'exemption totale et la demi-exemption il est fait application des mêmes principes.

II. — Les *cours* sur la base de Fr. 6.— par heure, par semaine et par semestre; un étudiant appelé à suivre des cours comportant 20 heures d'enseignement par semaine, payera Fr. 120.— ($6 \times 20 = 120$) pour le semestre.

III. — Les *laboratoires* et *travaux pratiques* sur la base du tarif légal.

IV. — Une taxe semestrielle de Fr. 5.— pour la Bibliothèque, une taxe semestrielle de Fr. 5.— pour l'assurance en cas de maladie, une taxe semestrielle de Fr. 5.— au profit du Sanatorium universitaire, la cotisation semestrielle de Fr. 2.— de l'Association générale des étudiants.

V. — Une prime semestrielle d'assurance-accidents de laboratoires de Fr. 2.—, quand ils sont immatriculés dans les Facultés des sciences et de médecine.

Les étudiants des autres Facultés qui fréquentent les laboratoires ou les travaux pratiques doivent également payer la prime d'assurance-accidents.

VI. — Les droits de graduation prévus par les règlements, lorsqu'ils postulent un grade, un diplôme ou un certificat.

B. Les *Auditeurs* doivent payer :

I. — Les cours sur la base de Fr. 10.— par heure, par semaine et par semestre; un auditeur désireux de suivre des cours comportant 5 heures d'enseignement par semaine payera Fr. 50.— ($10 \times 5 = 50$) pour le semestre.

II. — Une prime d'assurance-accidents de Fr. 2.— par semestre, lorsqu'ils fréquentent des laboratoires ou des travaux pratiques.

Livrets d'étudiant et d'auditeur

Le prix du livret est de Fr. 4.—. Tout livret égaré ou détérioré sera remplacé moyennant paiement de Fr. 5.—.

Exemptions

Le Département peut, dans des cas spéciaux, dispenser les étudiants et les auditeurs de l'Université de tout ou partie des rétributions. Cette faveur s'applique seulement aux étudiants de nationalité suisse. Les requêtes doivent être adressées au Département de l'Instruction publique qui remettra aux intéressés une formule ad hoc.

Le Règlement et les programmes détaillés indiquent les épreuves imposées pour l'obtention des grades universitaires; ils sont en vente à la Caisse de l'Université.

**COMITÉ DE PATRONAGE
DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE**

Formé de représentants de l'Université et de ses diverses Facultés, de délégués de la Société Académique et de la Société des Anciens Etudiants, ainsi que de personnes dévouées aux intérêts de l'Université, le Comité de Patronage des Etudiants a pour but de faciliter le séjour à Genève des étudiants confédérés et étrangers et de faire connaître l'Université et ses ressources.

Pour pensions et logements, on peut aussi s'adresser au Bureau officiel et gratuit de renseignements, place des Bergues, 3.

**COMITÉ GENEVOIS D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX
D'ÉTUDIANTS ET D'ÉCOLIERS**
(Jeunes gens et jeunes filles)

M. Haessig, chemin de Grange-Canal, 11 (pays de langue allemande).
M. A. Birmelé, route de Malagnou, 16 (pays de langue anglaise).

ASSOCIATION GÉNÉALE DES ÉTUDIANTS

(Fondée en 1924)

L'Association générale des Etudiants groupe tous les étudiants de l'Université, suisses et étrangers, et les représente auprès des autorités universitaires et gouvernementales. Elle s'est en outre assigné la tâche de s'occuper des besoins intellectuels et matériels des étudiants. Elle a notamment créé en 1931 un office d'entr'aide.

En s'inscrivant aux cours, chaque étudiant fait partie d'office de l'Association et reçoit une carte lui permettant de jouir de notables réductions dans presque toutes les salles de spectacle et dans un grand nombre de magasins de la ville.

CAISSE D'ASSURANCE EN CAS DE MALADIE

POUR LES

ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

(Loi du 21 Juin 1919, modifiée le 23 septembre 1933)

La Caisse d'Assurance en cas de maladie pour les Etudiants de l'Université de Genève, a pour but de subvenir, dans les limites fixées par les Statuts, aux frais qu'ont à supporter les étudiants en cas de maladie aiguë.

Le bureau de la Caisse-maladie (salle 23) est ouvert aux jours et heures indiqués dans un avis affiché à la porte de la salle 23.

CAISSE DE SUBSIDES

POUR LES

ÉTUDIANTS SUISSES DE L'UNIVERSITÉ

Loi du 9 Juin 1934

Les demandes de subsides doivent être adressées, par écrit et avec les motifs à l'appui, à M. le Conseiller d'Etat chargé du Département de l'Instruction publique, président du Comité de la Caisse, Hôtel de Ville, Genève.

Les statuts de la Caisse peuvent être consultés au secrétariat de l'Université.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTS

Programme du semestre d'hiver 1936-37 :

Culture physique. — Escrime. — Equitation. — Basket-Ball. — Ski. — Cross country. — Jiu-Jitsu. — Boxe.

Détails pour chaque sport dans programme spécial, à disposition chez l'Huissier.

Inscriptions :

Huissier de l'Université (M. Gex, Loge dans le Hall de l'Université. Tél. 52.274).

Finances :

Cotisation unique Fr. 10.—

Suppléments : Fr. 5 — pour le ski ; Fr. 35.— pour l'équitation, payables en s'inscrivant (Huissier).

Secrétariat des Sports :

Réception salle 50, 1^{er} étage de l'Université, les lundis et mercredis, de 11 h. à 14 h. 30.

Tableau :

Les détails supplémentaires et les modifications au programme seront affichés au tableau de l'Université, dans le hall.

Commission sportive universitaire :

Messieurs les professeurs William-E. Rappard, recteur de l'Université, P.-E. Martin, président, Koenig et Weiglé. M. L. Bouffard, inspecteur scolaire cantonal de gymnastique. M. le Dr H. Brandt, représentant du contrôle médical sportif de l'Etat, ainsi qu'un délégué de l'Association générale des étudiants, et deux délégués de la section sportive de l'Association générale des étudiants.

Renseignements utiles à MM. les Etudiants.

La *Salle des Journaux* est ouverte à tous les étudiants inscrits et à ceux des auditeurs qui ont acquitté la taxe de bibliothèque (fr. 5). Ils peuvent la fréquenter de 8 h. 1/2 à 12 heures et de 14 à 18 h. 45. Le samedi la *Salle des Journaux* est fermée à 17 heures.

Bibliothèque publique et universitaire.

La *Salle G. Moynier* ou *Salle des Périodiques* est ouverte, sur présentation de leur carte d'étudiant, à MM. les étudiants immatriculés et aux auditeurs qui ont acquitté la taxe de Bibliothèque. Cette salle est ouverte de 9 heures à midi et de 14 à 19 heures (le samedi jusqu'à 17 heures).

La *Salle de Lecture* est ouverte tous les jours : en été, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h., sauf le samedi après-midi ; en hiver, jusqu'à 19 h., de 20 à 22 h., et le samedi jusqu'à 17 heures.

Les *Salles d'exposition* (Musée J. J. Rousseau et Salle Ami Lullin) sont ouvertes gratuitement au public le jeudi et le dimanche, de 13 à 16 heures.

La *Salle Naville*, ouverte depuis 1896, grâce à l'initiative de la Société Académique, est réservée aux professeurs et étudiants qui font des travaux de longue haleine. Pour être admis, les étudiants doivent présenter, par écrit, une demande appuyée par M. le Doyen de la Faculté à laquelle ils appartiennent. Heures d'ouverture : de 9 heures à midi, et de 14 à 18 heures (le samedi jusqu'à midi).

La bibliothèque est fermée le 1^{er} et le 2 janvier, du Vendredi-Saint au lundi de Pâques inclusivement, les jours de fêtes de l'Ascension, Jeûne Genevois, Noël et 31 décembre, et chaque année du 20 août au 10 septembre inclusivement.

Les étudiants qui travaillent dans les laboratoires de la Faculté des Sciences peuvent faire usage des *Bibliothèques* spéciales de ces laboratoires.

Les étudiants en Lettres, en Sciences économiques et sociales, en Droit et en Théologie peuvent faire usage des *Bibliothèques* de ces Facultés.

Sont en outre ouverts aux étudiants :

L'*Observatoire astronomique*, moyennant l'autorisation du Directeur, M. le professeur Georges Tiercy.

Le *Jardin* et le *Laboratoire de biologie alpine* de la Linnæa, à Bourg-Saint-Pierre (Valais), (ouverts du 10 juillet au 30 août), s'adresser au Directeur, M. le professeur Fernand Chodat.

Le *Musée d'histoire naturelle*, moyennant l'autorisation du Directeur, M. Pierre Revilliod, Dr ès sciences.

Les *Serres du Jardin botanique* et le *Conservatoire botanique*, moyennant l'autorisation du Directeur, M. le professeur B. P. G. Hochreutiner.

Les *Archives de l'Etat*, à l'Hôtel de Ville, en indiquant l'objet des recherches à l'archiviste de service à la salle des travaux.

Le *Musée d'art et d'histoire*, moyennant l'autorisation de M. le professeur W. Deonna, Directeur du Musée.

Le *Musée d'ethnographie*, moyennant l'autorisation du Conservateur, M. le professeur Eugène Pittard.

ADRESSES DE MM. LES PROFESSEURS et PRIVAT-DOCENTS

PROFESSEURS

- MM. André, Emile, 4, rue Samuel-Constant, Délices,
 Arminjon, Pierre, hôtel Victoria, rue Pierre-Fatio, 11.
 Askanazy, Max, rue Emile-Yung.
 Babel, Antony, rue des Peupliers, 26.
 Bally, Charles, avenue Pierre-Odier, 12.
 Battelli, Frédéric, rue Eynard, 8.
 Battelli, Maurice, rue Eynard, 8.
 Berguer, Georges, Promenade St-Antoine, 14.
 Besse, Pierre, chemin du Châtelet, 6.
 Bickel, Georges, route de Florissant, 12.
 Bohnenblust, Gottfried, avenue des Vollandes, 2.
 Borel, Eugène, place de la Fusterie, 9.
 Borgeaud, Charles, Onex.
 Bourquin, Maurice, avenue Bertrand, 9.
 Bouvier, Bernard, rue des Granges, 4.
 Bovet, Pierre, chemin de l'Escalade, 1.
 Briner, Emile, quai du Mont-Blanc, 25.
 Bujard, Eugène, Florissant, 21.
 Burky, Charles, avenue Peschier, 30.
 Carry, Paul, rue Tœpffer, 10..
 Chavanne, Louis, rue G.-Leschot, 1.
 Cherbuliez, Emile, avenue Petit-Senn, 32, Chêne-Bourg.
 Cheridjian, Zareh, rue de l'Université, 8.
 Chodat, Fernand, chemin Rieu, 9.
 Choisy, Eugène, avenue Calas, 4, Champel.
 Choisy, Louis-Frédéric, rue du Soleil-Levant, 8.
 Claparède, Edouard, avenue de Champel, 11.
 Claparède, de, Hugo, chemin Bizot, 7, Malagnou.
 Collet, Léon-W., chemin de Vert-Pré, 35, Conches.
 Cristiani, Hector, rue de Candolle, 26.
 Delaquis, Ernest, avenue Gaspard-Vallette, 5.
 Deonna, Waldemar, chemin des Fourches, par Chêne.
 DuBois, Charles, rue Saint-Léger, 4.
 Duprat, Guillaume-Léonce, cours de Rive, 6.
 Fehr, Henri, route de Florissant, 110.
 Ferrero, Guglielmo, rue de l'Hôtel-de-Ville, 8.
 Folliet, Edouard, 56, quai Gustave-Ador.
 Franceschetti, Adolph, Boul. des Philosophes, 9.
 François, Alexis, route de Florissant, 47.
 Gaillard, John, rue G.-Leschot, 11.
 Gampert, Auguste, rue Tœpffer, 11 bis.
 Gautier, Pierre, route de Florissant, 12.
 Gilbert, René, place Claparède, 3.
 Gourfein, David, quai du Mont-Blanc, 25.
 Guye, Charles-Eugène, route de Florissant, 4.
 Guyénot, Emile, rue Bellot, 5.
 Gysin, Marcel, boulevard de la Tour, 4.

- MM. Hersch, Liebmann, avenue Pierre-Odier, 18, Chêne-Bougeries.
 Hochreutiner, B.-P.-Georges, rue St-Victor, 10.
 Jenitzer, Albert, rue de l'Université, 8.
 Julliard, Charles, rue du Rhône, 2.
 Kaden, Erich-Hans, avenue de Miremont, 35.
 Koenig, René, rue Charles-Bonnet, 4.
 Ladame, Charles, Asile de Bel-Air, Chêne.
 Leenhardt, Franz, ch. Arpillières, 3.
 Lemaitre, Auguste, chemin des Ronzades, 4.
 Lendner, Alfred, rue Emile-Yung, 6.
 Liebeskind, Wolfgang, quai Gustave-Ador, 44.
 Logoz, Paul, rue Sénebier, 14.
 Malche, Albert, quai Gustave-Ador, 12.
 Martin, Paul-E., Contamines, 15.
 Martin, Victor, boulevard des Tranchées, 42.
 Meyer, Kurt-H., Les Troiselles, Genéthod.
 Milhaud, Edgard, rue St-Victor, 8.
 Mirimanoff, Dmitry, rue Michel-Chauvet, 4.
 Muret, Ernest, avenue Léon-Gaud, 5.
 Naville, François, avenue de Champel, 16.
 Oltramare, André, rue Carteret, 30.
 Oltramare, Hugues, rue de la Plaine, 5.
 Piaget, Jean, Les Cerisiers, Pinchat.
 Pictet, Amé, rue Bellot, 13.
 Pittard, Eugène, chemin des Collages, 36.
 Rappard, William-E., Valavran, près Genève.
 Raymond, Marcel, chemin Bizot, 4.
 Reverdin, Henri, 2, rue du Puits-St-Pierre.
 de Rham, Georges, Lausanne, av. Bergières, 7.
 Richard, Albert, ch. de Chapeaurouge, 3, Crêts de Florissant.
 Roch, Maurice, avenue Jules-Crosnier, 4.
 Rochat, Ernest, rue de Contamines, 11.
 Rossier, Edmond, avenue Dapples, 6, Lausanne.
 Sauser-Hall, Georges, rue Michel-Chauvet, 12.
 Secheyaye, Albert, rue de l'Université, 5.
 de Seigneux, Raoul, chemin de Vert-Pré, 23, Chêne-Bougeries.
 Stueckelberg, Ernest-C.-G., avenue Bertrand, 5.
 Terrier, Claudius, 29, chemin des Semailles, Grand-Lancy.
 Thudichum, Georges, av. Léon-Gaud, 12.
 Tiercy, Georges, avenue Riant-Parc, 15, Petit-Sacconnex.
 Töndury, Hans, Helvetiastrasse, 45, Berne.
 Velleman, Antoine, avenue Marc-Monnier, 5.
 Veyrassat, Jean-Alfred, rue du Colombier, 15.
 Wavre, Rolin, rue Le Fort, 25.
 Weber, Jean-Amédée, Ecole de Médecine.
 Weber, Rodolphe, clos Belmont, 15.
 Weigle, Jean, rue du Grand-Mézel, 4.
 Wenger, Paul, avenue de Miremont, 35.
 Werner, Charles, route de Florissant, 4.
 Wiki, Bernard, place Beau-Séjour, 2.

CHARGÉS DE COURS

- MM. Baud-Bovy, Samuel, rue de l'Athénée, 15.
 Berthoud, Henry, Satigny.

- MM. Courvoisier, Jaques, route de Frontenex, 51.
Gielly, Louis, rue de la Rôtisserie, 6.
Hamburger, Louis, rue de l'Ancien-Port, 2.
Karcevski, Serge, rue St-Victor, 2.
Martin-Achard, Alexandre, rue Diday, 10.
de Morsier, Georges, rue de l'Hôtel-de-Ville, 8.
Reh, Théodore, rue de Hollande, 10.
Valencien, Charles, rue du Pont-Neuf, 2, Carouge.
de Ziegler, Henri, rue Ecole-de-Médecine, 14.

PROFESSEURS A L'INSTITUT DENTAIRE

- MM. Ackermann, François, rue du Rhône, 33.
Guillermin, Paul, rue du Stand, 62.
Métral, Ernest, quai de l'Île, 15.
Pfäffli, François, rue de Candolle, 14.
Wartmann, Charles, boulevard Helvétique, 16.

PRIVAT-DOCENTS

ET

MAITRES AU SÉMINAIRE DE FRANÇAIS MODERNE

- MM. Archinard, André, chemin de l'Escalade, 1.
Aubert, Louis, cours des Bastions, 16.
Audeoud, Henri, boulevard Helvétique, 17.
Babatantz, Léon, avenue Peschier, 8.
Baehni, Charles, Malagnou, 2.
Barbey, Edmond, rue Général-Dufour, 20.
Baudouin, Charles, Saconnex-d'Arve.
Becherer, Alfred, Plantamour, 47.
Benrubi, Isaac, rue St-Léger, 8.
Betchov, Nicolas, rue du 31-Décembre, 15.
Birmelé, Alexandre, route de Malagnou, 16.
Boissonnas, Charles, rue de l'Athénée, 32.
Bouquet, Joseph, avenue du Mervelet, 11, Petit-Saconnex.
Bouchardy, François, boulevard Helvétique, 17.
Brocher, Jacques, place Claparède, 5.
Capitaine, Georges, avenue de Champel, 47.
Castiglione, Tommaso-Riccardo, avenue Henri-Mussard, 6.
Chaix, André, Délices, 17.
Chatillon, Fernand, rue Ferdinand-Hodler, 5.
Cimerman, Chevel, rue Verte, 9.
Coute, Ernest, rue de l'Université, 6.
Cros, Edouard, rue Chaillet, 7, Fribourg.
Cuendet, Georges, avenue de Miremont, 18.
Dainow, Isaac, 6, Place Cornavin.
Dérobert, Eugène, rue St-Victor, 8.
M^{lle} Dorosz, Jadwiga, boulevard de la Tour, 8.
MM. Dottrens, Robert, Troinex.
Du Bois, Albert, boulevard Helvétique, 4.
Dunand, Léon, chemin de l'Escalade, 8.

- M^{lle} Duprat, Jeanne, cours de Rive, 6.
MM. Epstein, Alexandre, boul. des Philosophes, 23.
Fischer, Roger, rue des Eaux-Vives, 4.
Flournoy, Henri, rue de Monnetier, 6.
Forel, Oscar-Louis, Prangins, près Nyon, Vaud.
Fournet, Charles, rue Frédéric-Amiel, 1.
Friedheim, Ernest, 40, boul. de la Cluse.
Frommel, Edouard, chemin Agasse, 28.
Galopin, Raymond, boul. Helvétique, 4.
Georg, Alfred, avenue Dumas, 18.
Gilbert, Maurice, rue Töpffer, 21.
Golay, Jean, rue de la Plaine, 5.
M^{me} Gourfein-Welt, Léonore, quai du Mont-Blanc, 25.
MM. Grodensky, Michel, avenue de Miremont, 21 A.
Gutzeit, Grégoire, rue Prévost-Martin, 42.
Hassler, Otto, chalet du Jura, avenue des Ormeaux, Petit-Lancy.
Heinis, Hugo, rue de la Canonnière.
Held, A.-J., rue Adrien-Lachenal, 1.
Held, Ernest R., rue Bellot, 7.
Isnard, Emmanuel, Bonneville (Haute-Savoie).
M^{me} Kamensky, Anna, rue Cherbuliez, 2.
MM. Keller, Adolphe, rue des Photographes, 1.
Langenbach, Edmond, rue Michel-Chauvet, 2.
Ledermann, László, chemin Krieg, 16.
Lévy, Fernand, rue de St-Jean, 90.
Lombard, Augustin, rue de Baumont, 9.
M^{lle} Long, Pauline, chemin Liotard, 45.
MM. Lugin, Jean-Philippe, route de Frontenex, 57.
Luthi, Robert, avenue Potter, Pinchat.
Mantchik, Herz, rue de la Corratierie, 20.
Martin-Du Pan, Charles, rue Sénebier, 20.
Martin, Eric, boul. Helvétique, 16.
Minod, Marcel, Grand'Rue, 17.
Mitskovitch, Rista, rue de Beaumont, 8.
Morel, Ferdinand, chemin de Grange-Falquet, 26.
Morton, J.-E., Genève.
Mozer, J.-Jacques, boulevard des Philosophes, 28.
Ody, François, cours des Bastions, 10.
Oltremare, John-Henri, rue de Candolle, 16.
Pagès, Antoine, avenue de Champel, 45.
Paillard, Henri-Charles, rue Saint-Léger, 5.
Perrier, Charles, rue de Candolle, 12.
Piotrowski, Georges, rue Lévrier, 9.
Pittard, J.-J., chemin des Cottages, 36.
Pronier, Ernest, boul. des Philosophes, 15.
Robinet de Cléry, Adrien, rue Michel-Chauvet, 4.
Roget, François-Frédéric, route de Florissant, 2.
Rossier, Paul, rue Charles-Giron, 13.
Roulet, Maurice, Tour-Maitresse, 6.
Roussy, Albert, chemin de Roches, 2.
Ruchon, François, rue Lévrier, 3.
Rutishauser, Erwin, boulevard de la Cluse, 40.
Saini, Hugo, La Chaumine, Petit-Lancy.
Saloz, Charlie, avenue Marc-Monnier, 1.

- MM. Sarasin, Raymond, rue Emile-Yung, 1.
Saussure, Raymond de, Tertasse, 2.
Schamès, Léon, rue du Roveray, 3.
Sciclounoff, François, Hôpital Cantonal.
Stephani, Jacques, Montana.
Sulzer, Robert, Inst. physiologie.
Susz, Bernard, La Rippaz, Vandœuvres.
Tanner, Henri, chemin du Point-du-Jour, Petit-Saconnex.
Tremelloni, Roberto, Genève.
Waegeli, Charles, rue de l'Athénée, 31.
Walther, Karl-M., chemin Krieg, 16.
Walther, Léon, chemin Peschier, 12.
M^{lle} Welt, Ida, La Résidence, route de Florissant.
MM. Wyss-Chodat, Fernand, rue de Candolle, 26.
Zbinden, Louis, avenue de la Grenade, 6.
Ziégler, Henri de, rue de l'École-de-Médecine, 14.

Secrétaire de l'Université :

M. Archinard, André, docteur en droit, chemin de l'Escalade, 1.

Caissier-comptable de l'Université :

M. Mossaz, John, rue Général-Dufour, 20.

Commis :

MM. Cosandier, Edmond, rue Lombard, 6.
Michaud, Gustave, rue de la Servette, 36.

Appariteur des Facultés :

M. Brisselet, Paul, boulevard de la Cluse, 40.

Huissier-concierge :

M. J. Gex, rue des Peupliers, 6.

Concierges :

M. Rémy, Edouard, Ecole de Chimie	M. Chauffat, Pierre, Polyclinique.
M ^{me} Becchio, Julie, Ecole de Médecine.	M. Charles Burky, Institut d'Hygiène.
M ^{me} Brisselet-Chollet, Hélène, Institut pathologique.	M. Vatré, Simon, Institut de médecine légale.
M ^{me} Ludy, Emma, Maternité.	M. Vallier, John, Observatoire.
M. Regard, Marin, Clinique infantile.	

